2003-2004

Annual Report

Justice and
Attorney General

Rapport annuel

Justice et
Procureur général

New Nouveau
Brunswick
CANADA

2003-2004 Annual Report

Published by:
Department of Justice and Attorney General
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
Canada
E3B 5H1

January 2005

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55396-583-3

ISSN 0839-9867

Rapport annuel 2003-2004

Publié par :
Ministère de la Justice et Procureur général
Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Canada
E3B 5H1

Janvier 2005

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55396-583-3

ISSN 0839-9867

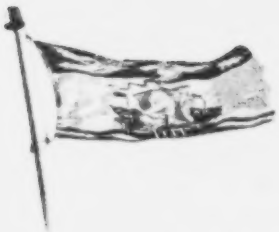

2003-2004

Annual Report

Justice and
Attorney General

Rapport annuel

Justice et
Procureur général

New Nouveau
Brunswick
CANADA

To The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Governor of the
Province of New Brunswick

May it please Your Honour:

It is my pleasure to submit to Your Honour the Annual Report of the Department of Justice and Office of the Attorney General for the fiscal year 1 April 2003 to 31 March 2004.

Respectfully submitted,

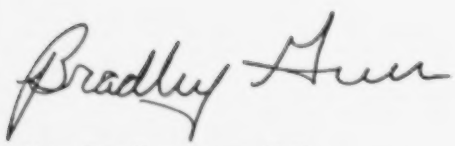

Hon. Bradley Green, Q.C.
Attorney General and Minister of Justice

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur de la province
du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le plaisir de remettre à Votre Honneur le rapport annuel du ministère de la Justice et du Cabinet du Procureur général pour l'exercice allant du 1er avril 2003 au 31 mars 2004.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma haute considération.

Le Procureur général et ministre de la Justice,

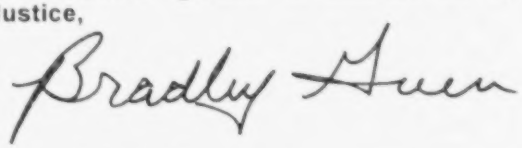

L'hon. Bradley Green, c.r.

To The Honourable Bradley Green, Q.C.
Attorney General and Minister of Justice
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Dear Mr. Minister:

I am pleased to present the Annual Report describing operations of the Department of Justice and Office of the Attorney General throughout the fiscal year 2003-2004.

Respectfully submitted,

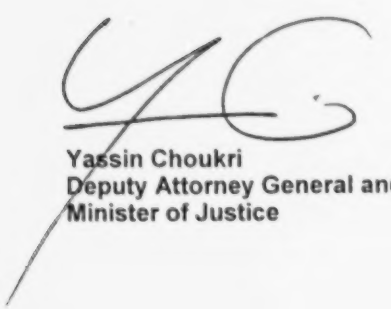

Yassin Choukri
Deputy Attorney General and Deputy Minister of Justice

L'honorable Bradley Green, c.r.
Procureur général et ministre de la Justice
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel faisant état des activités du ministère de la Justice et du Cabinet du Procureur général au cours de l'exercice 2003-2004.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Procureur général adjoint et sous-ministre de la Justice,

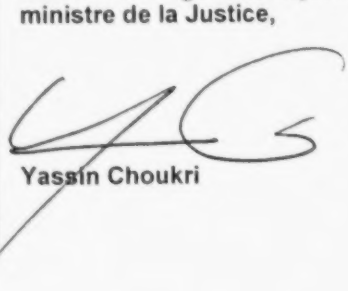

Yassin Choukri

Table of Contents

Organizational Chart **4**

Introduction **5**
Mandate 8
Roles and Functions of the Attorney General and Minister of Justice 8

Office of the Attorney General **10**
Legal Services Branch 10
Legislative Services Branch 15
Public Prosecutions Branch 17
Legal Aid 22

Court Services Division **24**
Court Administration 24
Courts of New Brunswick 26
Court Statistics 35

Justice Services Division **40**
Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch 40
Examinations Branch 43
Insurance Branch 45
Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch 48
Securities Administration Branch 53

Administrative Services Division **56**
Facilities Management 56
Expropriations Advisory Officer 57
Financial Services Branch 57
Human Resource Services Branch 58
Information Management and Technology Branch 59

Policy and Planning Branch **62**

Communications **64**

Appendices

I. Statues of New Brunswick Under the Jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General 65
II. Revenues and Expenditures 69
III. Explanation of Variances in Fiscal Year 2003-2004 76
IV. Official Languages Report 79

Table des matières

Organigramme **4**

Introduction **5**
Mission 8
Rôles du Procureur général et du ministre de la Justice 8

Cabinet du Procureur général **10**
Direction des services juridiques 10
Direction des services législatifs 15
Direction des poursuites publiques 17
Aide juridique 22

Division des services aux tribunaux **24**
Administration des tribunaux judiciaires 24
Tribunaux du Nouveau-Brunswick 26
Statistiques relatives aux tribunaux 35

Division des services à la justice **40**
Direction des caisses populaires, des co-operatives et les compagnies de fiducie 40
Direction des examens 43
Direction des assurances 45
Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation 48
Direction de l'administration des valeurs mobilières 53

Division des services administratifs **56**
Gestion des installations 56
Commissaire consultatif en matière d'expropriation 57
Direction des services financiers 57
Direction du service des ressources humaines 58
Direction de Technologie et de la Gestion de l'Informatique 59

Direction de la politique et de la planification **62**

Communications **64**

Annexes

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du ministre de la Justice et du Procureur général 65
II. Recettes et dépenses 69
III. Explication des écarts pour l'exercice 2003-2004 76
IV. Rapport sur les langues officielles 79

DEPARTMENT OF JUSTICE AND OFFICE OF THE ATTORNEY GENERAL/
MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET CABINET DU PROCUREUR GÉNÉRAL

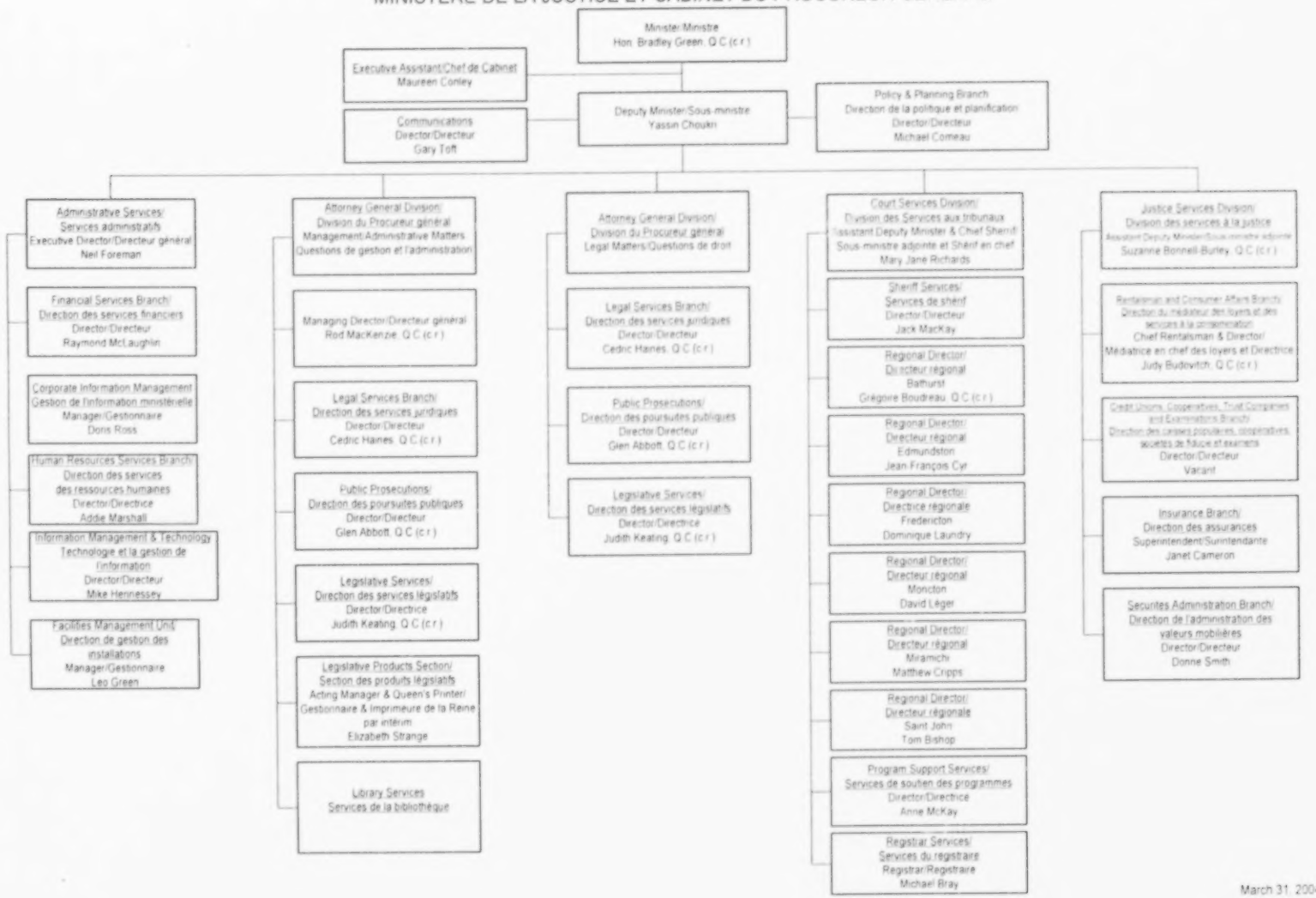

March 31, 2004
le 31 march 2004

105-03079/

Introduction

This annual report for 2003-2004 outlines the activities and major events undertaken by the joint offices of the Minister of Justice and Attorney General. This report reflects the significant policy and program initiatives as well as organizational changes that were implemented during the fiscal year. Financial information is also presented.

Some noteworthy events are as follows:

- Bill 54, *An Act to Amend the Insurance Act*, was enacted to implement tort law changes by capping claims for non-pecuniary loss for minor personal injuries resulting from an automobile accident. The legislation also included some changes to the manner of filing automobile insurance rates before the Public Utilities Board.

- Regulation 2003-15, the *Prohibited Underwriting Practices Regulation – Insurance Act*, became effective May 1, 2003. This regulation prohibits insurers from refusing to issue or renew or terminate an automobile insurance contract for such reasons as the age of the automobile, the age of the applicant or if an individual has previously been insured through the Facility Association. This regulation resulted in a large number of consumers having access to much lower insurance premiums.

- Subsequent legislation, Bill 1, *An Act to Amend the Insurance Act*, was also enacted. The legislation implemented a system for required notice for insurers to withdraw from offering automobile insurance products. It also required all insurers to either file new rates by August 15, 2003 reflecting the tort law changes, or assume a 20% roll back of rates. The Act also required insurers to re-

Introduction

Le rapport annuel du ministère de la Justice pour l'exercice 2003-2004 décrit les activités et les événements importants relevant du titulaire du double portefeuille de ministre de la Justice et de procureur général. Il fait état des principales initiatives mises sur pied en matière de programmes et de politiques ainsi que des changements organisationnels mis en œuvre au cours de l'année financière. Il présente aussi les états financiers du Ministère.

On retrouve ci-dessous une liste de certaines activités notables :

- Le projet de loi 54 – *Loi modifiant la Loi sur les assurances* a été promulgué afin de mettre en œuvre des modifications relatives au droit de la responsabilité délictuelle en établissant des plafonds pour les pertes non pécuniaires liées à des blessures personnelles mineures subies à la suite d'un accident d'automobile. La mesure législative comprend aussi des modifications concernant le dépôt des tarifs d'assurance automobile devant la Commission des entreprises de service public.

- Le Règlement 2003-15, *Règlement sur les pratiques interdites de souscription – Loi sur les assurances*, est entré en vigueur le 1er mai 2003. Le règlement interdit aux assureurs de refuser d'émettre un contrat d'assurance automobile, ou encore de le résilier ou de refuser de le renouveler pour des motifs tels que l'âge du véhicule ou du client, ou parce que le client a déjà été assuré par l'Association des assureurs (*Facility Association*). Ce règlement a permis à un grand nombre de consommateurs d'avoir droit à des tarifs d'assurance beaucoup moins élevés.

- Le projet de loi 1 – *Loi modifiant la Loi sur les assurances* a été promulgué par la suite afin de mettre en œuvre un système obligeant les assureurs à signifier d'avance leur intention de se retirer du marché de l'assurance automobile dans la province. La mesure législative obligeait aussi tous les assureurs à déposer, au plus tard le 15 août 2003, de nouveaux tarifs reflétant les modifications relati-

fund any excess premiums paid by consumers, retroactive to July 1, 2003.

- A toll-free line was established to better able New Brunswick consumers to seek information or to lodge complaints about automobile insurance.

- In 2003-2004, Sheriff Services made a number of improvements in officer safety as well as in the safety of persons in custody, the public, and the judiciary. Examples of training received by officers included pressure point control tactics, speed-cuffing techniques, and proper use of pepper spray. Officers were also equipped with bullet proof vests and pepper spray. In addition, Sheriff Services standardized the number of officers assigned to each courtroom for security purposes, based on determination of risk.

- The Court Services Division, together with other branches of the Department of Justice and other interested departments, continued the "Kids Come First: Family Support Orders Service Renewal" project in 2003-2004. The development of organizational, technological, and legislative needs was the key area of action during the year. A Request for Proposals for new technology to support the program was issued in January 2003. The evaluation process will be completed in early 2004-2005.

- As in previous years, the primary focus of the Consumer Affairs Branch activity during the fiscal year under report remained the Securities Law Reform Project. Drafting of a new *Securities Act* was completed during the fiscal year and direction received from government for introduction of new legislation. Staff of the Branch completed an implementation plan for the new regulatory agency, including

ves au droit de la responsabilité délictuelle ou de diminuer leurs tarifs en vigueur de 20 p. cent. De plus, selon la loi, les assureurs devaient rembourser aux consommateurs les primes excessives déjà payées depuis le 1er juillet 2003.

- Un numéro sans frais a été établi afin d'aider les consommateurs du Nouveau Brunswick à trouver des renseignements ou à déposer des plaintes concernant l'assurance automobile.

- En 2003-2004, les Services des shérifs ont apporté un certain nombre d'améliorations relativement à la sécurité des agents, des personnes sous garde, du public et de la magistrature. Par exemple, les agents ont reçu une formation sur les tactiques de maîtrise par points de compression, les techniques de pose rapide des menottes et l'utilisation appropriée du gaz poivré. On a également fourni aux agents des gilets pare-balles et du gaz poivré. De plus, les Services des shérifs ont normalisé le nombre d'agents assignés à chaque salle d'audience à des fins de sécurité en se basant sur la détermination des risques.

- La Division des services aux tribunaux, conjointement avec d'autres directions du ministère de la Justice et d'autres ministères intéressés, a poursuivi en 2003-2004 le projet *Les enfants avant tout : renouvellement du Service des ordonnances de soutien familial*. L'élaboration de solutions aux besoins organisationnels, techniques et législatifs a été le principal champ d'action au cours de l'année. Une demande de propositions visant à obtenir de nouveaux moyens technologiques afin de soutenir le programme a été lancée en janvier 2003. Le processus d'évaluation sera terminé au début de l'exercice 2004-2005.

- Comme au cours des exercices précédents, le principal champ d'activité de la Direction des services à la consommation cette année est demeuré le projet de réforme du droit des valeurs mobilières. La rédaction de la nouvelle *Loi sur les valeurs mobilières* a été terminée au cours de l'exercice financier et les responsables du gouvernement ont fourni des conseils sur la mise en œuvre de la nou-

a business plan which was presented to government for approval. The new legislation was introduced in April 2004 and proclaimed on July 1, 2004.

- The Policy and Planning Branch coordinated the work of the Department in response to recommendations of the Minister's Working Group on Violence Against Women. This included participation in the renewal of government's Woman Abuse Protocols and Child Abuse Protocols and commencing a review of domestic violence prevention statutes in Canada.

- The Public Prosecutions Branch has established a Domestic Violence Committee to ensure that the Public Prosecutions Branch of the Office of the Attorney General is adequately and appropriately responding to the issues of domestic violence, by reviewing, revising and implementing effective and responsible domestic violence prosecutions, policies and procedures.

- During the 2003-2004 fiscal year, 66 bills drafted in the Legislative Services Branch were introduced in the Legislative Assembly. Also, 93 regulations drafted in the Branch were filed with the Registrar of Regulations.

- 2,128 applications for criminal and young offender legal aid were received and 1,358 certificates were issued.

- The Consumer Affairs Branch took part in the preparation of an Identity Theft Kit the minister announced in January 2004 and which is now available to the public on the Justice website.

- The Administrative Services Division developed a space plan and a budget forecast for the Moncton Courts and Campbellton Courts. Work also began on space planning for a new Saint John facility.

velle mesure législative. Le personnel de la Direction a dressé le plan de mise en œuvre du nouvel organisme de réglementation, comprenant un plan d'activités présenté au gouvernement aux fins d'approbation. La nouvelle loi a été présentée en avril 2004 et proclamée le 1er juillet 2004.

- La Direction de la politique et de la planification a coordonné le travail du Ministère en réponse aux recommandations du Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes. Notamment, la participation au renouvellement des protocoles relatifs aux femmes et aux enfants victimes de violence en plus d'entreprendre un examen des lois visant la prévention de la violence familiale au Canada.

- La Direction des poursuites publiques a mis sur pied un comité sur la violence familiale chargé de veiller à ce que la Direction des poursuites publiques du Cabinet du procureur général réagisse de façon adéquate et appropriée aux problèmes engendrés par la violence familiale en examinant, révisant et mettant en œuvre des poursuites, des politiques et des procédures efficaces et responsables en matière de violence familiale.

- Au cours de l'année financière 2003-2004, la Direction des services législatifs ont rédigés 66 projets de loi qui ont été déposés à l'Assemblée législative, ainsi que 93 règlements déposés auprès du registraire des règlements.

- 2 128 demandes d'aide juridique en matière de droit criminel et aux jeunes contrevenants ont été présentées, et 1 358 certificats ont été délivrés.

- Le Nouveau-Brunswick a participé à la préparation d'une trousse sur le vol d'identité qui a été annoncée par le ministre en janvier 2004 et que les membres du public peuvent maintenant se procurer en se rendant sur le site Web du ministère de la Justice.

- La Division des services administratifs a élaboré un plan d'aménagement des locaux et effectué des prévisions budgétaires pour les tribunaux de Moncton et de Campbellton. Elle a en outre entrepris des travaux de planifica-

- The Superintendent of Credit Unions approved two caisse populaire amalgamation initiatives involving four caisses populaires, as well as the dissolution of one credit union by way of a buy-sell agreement with another credit union.

Mandate of the Department of Justice and the Office of Attorney General

The mandate of the Department of Justice is to promote the impartial administration of justice and to ensure protection of the public interest through the dual offices of the Attorney General and Minister of Justice.

To carry out its mandate, the Department is structured as follows: the Office of the Attorney General, the Policy and Planning Branch and the Court Services, Justice Services and Administrative Services Divisions. Each division is made up of branches with operational responsibility for specific programs and services. At times, the administration of justice requires the joint effort and co-operation of several branches, each contributing its own expertise to attain common objectives.

Roles and Functions of the Attorney General and Minister of Justice

The *Executive Council Act* of New Brunswick empowers the Lieutenant-Governor to appoint a member of the Executive Council as Attorney General, who is also the Minister of Justice for the province.

This dual role encompasses a variety of functions. The Attorney General, as the chief law officer of the Crown, holds one of the original offices dating back more than 200 years to the colonial period. Many of the duties of the Minister of Justice, which are assigned by statute or executive act, are of more recent

tion de l'aménagement pour de nouvelles installations à Saint-Jean.

- Le surintendant des caisses populaires a approuvé deux projets de fusion visant quatre caisses populaires, de même que la dissolution d'une caisse populaire au moyen d'une convention de rachat de parts d'associés avec une autre caisse.

Mission du ministère de la Justice et cabinet du Procureur général

Le ministère de la Justice a pour mission de promouvoir l'administration impartiale de la justice et la protection de l'intérêt public par le double portefeuille du procureur général et du ministre de la Justice.

Pour s'acquitter de cette mission, le Ministère est structuré de la façon suivante : le Cabinet du procureur général, la Division des services aux tribunaux, la Division des services à la justice, la Division des services administratifs et la Direction de la politique et de la planification. Chaque division comprend plusieurs directions assumant chacune la responsabilité de programmes et de services particuliers. Il arrive que l'administration de la justice exige la collaboration de plusieurs directions qui joignent leurs efforts, chacune dans son domaine de compétence, pour la réalisation d'objectifs communs.

Rôle du procureur général et ministre de la Justice

La *Loi sur le Conseil exécutif* du Nouveau-Brunswick habilite le lieutenant-gouverneur à désigner parmi les membres du Conseil exécutif un procureur général qui sera également ministre de la Justice de la province.

Ce double rôle englobe diverses responsabilités. En sa qualité de premier conseiller juridique de la Couronne, le procureur général assume une fonction qui remonte au début de l'époque coloniale, il y a plus de 200 ans. Par contre, un bon nombre de ses responsabilités à titre de ministre de la Justice, qui lui sont conférées par

origin.

The Attorney General is entrusted with the responsibility:

- to administer criminal justice in the Province, including the prosecution of all offences under the *Criminal Code of Canada* and the Statutes of New Brunswick;
- to represent the Crown in all matters of civil and constitutional litigation;
- to provide legal services and advice to all government departments and agencies;
- to represent the Crown where public rights of concern to the provincial government are being questioned;
- to provide advice to the government on proposed legislation and to carry out studies for the reform of law;
- to provide legislative drafting services for the government; and,
- to print and publish acts, regulations and *The Royal Gazette* in accordance with the *Queen's Printer Act.*

The Minister of Justice is entrusted to perform the following duties:

- administer court services;
- regulate trust companies;
- regulate the insurance industry;
- regulate the securities industry;
- administer and regulate co-operatives and credit unions;
- conduct examinations of financial institutions;
- administer the Rentalsman's office and consumer affairs; and,

des lois ou des décrets, sont assez récentes.

Le mandat du procureur général est le suivant :

- administrer la justice en matière criminelle dans la province et poursuivre tous les auteurs d'infractions au *Code criminel du Canada* et à la législation du Nouveau-Brunswick;
- représenter la Couronne dans toutes les instances civiles et constitutionnelles;
- fournir des services et des conseils juridiques à tous les ministères et organismes du gouvernement;
- représenter la Couronne lorsque des droits d'intérêt public qui concernent le gouvernement provincial sont en cause;
- conseiller le gouvernement sur les propositions législatives et effectuer des études en matière de réforme du droit;
- fournir des services de rédaction législative au gouvernement;
- imprimer et publier les lois, les règlements et la Gazette *royale*, tel que prescrit par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine.*

Le ministre de la Justice a le mandat suivant :

- administrer les services aux tribunaux;
- réglementer les compagnies de fiducie;
- réglementer l'industrie des assurances;
- réglementer l'industrie des valeurs mobilières;
- administrer et réglementer les coopératives et les caisses populaires;
- procéder à l'examen des institutions financières;
- administrer le bureau du médiateur des loyers et les services à la consommation;

- co-ordinate the research, planning and evaluation of all aspects of the administration of justice in the province.

Office of the Attorney General

The Office of Attorney General is comprised of the Legal Services Branch, Legislative Services Branch and Public Prosecutions Branch. The Legal Aid program is also reported in this section.

Legal Services Branch

Mandate

The Legal Services Branch of the Office of the Attorney General is responsible for the provision of legal advice and representation to government departments and agencies in all matters not pertaining to public prosecution and legislative drafting. The legal advice and representation services provided by professional staff of the Legal Services Branch is intended to assist the Attorney General of New Brunswick in the fulfillment of his constitutionally mandated role as Chief Law Officer of the Crown and legal advisor to government. This role is materially different from that provided by the Minister of Justice whose core function relates to the administration of justice.

Budget

The sum of $2,987,000.00 has been appropriated for the Legal Services Branch for the fiscal period from April 1, 2003 to March 31, 2004.

Positions

The Legal Services Branch has been allocated 41.6 positions on the provincial plan of establishment.

- coordonner la recherche, la planification et l'évaluation de tous les aspects de l'administration de la justice dans la province.

Cabinet du procureur général

Le Cabinet du Procureur général comprend la Direction des services juridiques, la Direction des services législatifs et la Direction des poursuites publiques. Le Programme d'aide juridique est aussi inclus dans la présente partie du rapport.

Direction des services juridiques

Mandat

La Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général fournit des conseils juridiques et des services de représentation juridique aux ministères et organismes du gouvernement dans tous les litiges ne se rapportant pas aux poursuites publiques et à la rédaction législative. Les conseils juridiques et les services de représentation fournis par le personnel professionnel de la Direction des services juridiques visent à aider le procureur général du Nouveau-Brunswick à s'acquitter de son rôle prévu dans la Constitution de premier conseiller juridique de la Couronne et de conseiller juridique du gouvernement. Ce rôle diffère sensiblement de celui tenu par le ministre de la Justice, dont la fonction centrale se rapporte à l'administration de la justice.

Budget

La somme de 2 987 000 $ a été affectée à la Direction des services juridiques pour l'exercice débutant le 1er avril 2003 et se terminant le 31 mars 2004.

Postes

La Direction des services juridiques a reçu 41,6 postes en vertu du plan provincial des effectifs.

Service Delivery by Practice Groups

At the beginning of fiscal 2002-2003 a number of changes were made to the service delivery model in the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General. These changes were designed to enhance the quality of service to the various departments and Crown agencies to which the Attorney General provides advice and representation on a wide range of matters. The previous mode of service delivery, based on the assignment of one or more solicitors to provide legal services to departments and Crown agencies, was changed to a practice group model. As a result of this change, a number of practice groups were created in the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General: a Litigation Practice Group, an Administrative and Employment Law Practice Group, a Corporate, Commercial and Property Law Practice Group, and a Government Services Practice Group, within which is contained a Constitutional Law Unit.

The practice group model of service delivery is designed to encourage the sharing of knowledge among group members. The particular model of service delivery implemented in the Legal Services Branch retains sufficient flexibility to accommodate the delivery of services in a cross-disciplinary environment thereby allowing the Office of the Attorney General to take full advantage of in-house resources to expedite resolution of matters submitted to the Attorney General.

Practice Group Coordinators

A senior lawyer has been designated as the "Practice Group Coordinator" for each of the practice groups. Practice group coordinators, in addition to their ongoing practice responsibilities, are responsible for the assignment of tasks within the practice group on an equitable basis, having regard to the level of experience of each of the lawyers within the group.

Departments and Crown agencies requesting legal services from the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General are requested in all but the most urgent of situations to address

Prestation des services par groupes sectoriels

Au début de l'exercice 2002-2003, des changements ont été apportés au modèle de prestation des services de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général. Ce changement a été conçu pour améliorer la qualité des services fournis par la Direction aux divers ministères et organismes de la Couronne sur toute une gamme de matières. La méthode de livraison des services précédente, basée sur l'affectation d'un ou de plusieurs avocats en vue de fournir les services juridiques aux ministères et organismes de la Couronné, fut modifiée en faveur d'un modèle de groupes sectoriels. À la suite de ce changement, un certain nombre de groupes sectoriels ont été créés au sein de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général : groupe du contentieux, groupe du droit du travail et du droit administratif, groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens et groupe des services au gouvernement, ce dernier renfermant une unité du droit constitutionnel.

Le model de prestation des services par groupes sectoriels a été conçu de façon à favoriser le partage des connaissances parmi les membres du groupe. Le model utilisé à la Direction des services juridiques est suffisamment souple pour assurer la prestation des services dans un milieu interdisciplinaire et ainsi permettre au Cabinet du procureur général de profiter pleinement des ressources internes afin de régler rapidement les questions soumises au procureur général.

Coordonnateurs des groupes sectoriels

Un avocat chevronné a été nommé à titre de coordonnateur pour chacun des groupes sectoriels. En plus de ses responsabilités courantes, le coordonnateur est chargé de l'attribution des tâches au sein du groupe sectoriel de façon équitable, en tenant compte du niveau d'expérience de chacun des avocats au sein du groupe.

Sauf en cas d'urgence, tout ministère et organisme de la Couronne qui désire avoir recours aux services de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général doit sou-

their requests for services to the Coordinator for the practice group in the practice area in which assistance is required. The Coordinator then assigns the matter to a solicitor in the practice group for which he or she is responsible. Once a solicitor has been assigned a particular matter, all dealings in regard to that matter are held between the department or Crown agency and the solicitor assigned to that matter. Circumstances on occasion dictate the involvement of more than one practice group in a particular matter.

The Coordinators of the Legal Services Practice Groups report to the Director of Legal Services.

Administration

The Director of Legal Services is responsible for the overall administration of the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General and he is responsible for maintaining the quality of legal services and representation provided to government departments and agencies. In addition to his administrative duties, the Director of Legal Services is responsible for the conduct of some matters on behalf of the Province of New Brunswick.

- On April 1, 2003 the Director of Legal Services had 515 active files.
- During the period from April 1, 2003 to March 31, 2004 the Director of Legal Services opened 106 new files.
- On March 31, 2004 the Director of Legal Services had 359 active files representing 9.57% of the active files of the Legal Services Branch.
- In fiscal 2003-2004 the Legal Services Branch receptionist forwarded 13,553 telephone calls to Legal Services staff. It should be noted that some of the professional staff of the Legal Services Branch have elected to receive calls on their direct lines and these calls are not processed through the Legal Services Branch receptionist.

FTEs: 4.6
Net Expenditure: $251.5
% of Budget: 8.42

mettre sa demande au coordonnateur du groupe sectoriel responsable du domaine dont relève la question. Le coordonnateur soumet ensuite la question à un avocat de son groupe sectoriel, après quoi toute communication à cet égard aura lieu entre le ministère ou l'organisme de la Couronne et l'avocat en question. À l'occasion, les circonstances dictent la participation de plus d'un groupe sectoriel au traitement de la question envisagée.

Les coordinateurs des groupes sectoriels des Services juridiques se rapportent au directeur des Services juridiques.

Administration

Le directeur des services juridiques est responsable de l'administration globale de la Direction des services juridiques du Bureau du Procureur général. Il est chargé de maintenir la qualité des services juridiques et des services de représentation fournis aux ministères et organismes du gouvernement. Outre ces tâches administratives, le directeur des services juridiques est chargé de la conduite de certaines affaires au nom de la province du Nouveau-Brunswick.

- Le 1er avril 2003, le directeur des services juridiques s'occupait de 515 dossiers actifs.
- Du 1er avril 2003 au 31 mars 2004, il a entamé 106 nouveaux dossiers.
- Le 31 mars 2004, le directeur des services juridiques menait 359 dossiers actifs représentant 9.57 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.
- Au cours de l'exercice 2003-2004, la réceptionniste de la Direction des services juridiques a acheminé 13 553 appels téléphoniques aux membres du personnel de la Direction. De plus, certains membres professionnels du personnel de la Direction ont choisi de recevoir des appels directement sur leurs lignes privées et ces appels ne figurent pas parmi les communications traitées par la réceptionniste.

ETP : 4,6
Dépenses nettes : 251 500 $
Pourcentage du budget : 8,42

Commercial, Corporate and Property Law Practice Group

This Practice Group provides legal services to government departments and, as the designation implies, including the preparation of commercial documents as well as documents necessary to complete the purchase or sale of real property on behalf of the Crown, or the lease of the same. Lawyers operating in this area of law are, by the very nature of the transactions which they are required to complete, also required to have a knowledge of corporate law.

- On April 1, 2003 the Commercial, Corporate and Property Law Practice Group had 501 active files.
- During the period from April 1, 2003 to March 31, 2004 the Commercial, Corporate and Property Law Practice Group opened 791 new files.
- On March 31, 2004 the Commercial, Corporate and Property Law Practice Group had 501 active files representing 19.51% of the active files of the Legal Services Branch.

FTEs: 8.0
Net Expenditure: $546.6
% of Budget: 18.30

Litigation Practice Group

The services provided by this Practice Group consist of representation of the Province of New Brunswick as well as certain Crown agencies in all litigation matters in all levels of courts and adjudicative bodies.

- On April 1, 2003 the Litigation Practice Group had 1212 active files.
- During the period from April 1, 2003 to March 31, 2004 the Litigation Practice Group opened 334 new files.
- On March 31, 2004 the Litigation Practice Group had 820 active files representing 21.86% of the active files of the Legal Services Branch.

Groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens

Ce groupe sectoriel fournit des services juridiques aux ministères gouvernementaux, préparant notamment les documents commerciaux et les documents nécessaires à l'achat, à la location ou à la vente de biens réels au nom de la Couronne. Les avocats affectés à ce groupe doivent faire preuve de connaissance dans le domaine du droit des sociétés, compte tenu de la nature même des transactions qu'ils sont appelés à compléter.

- Le 1er avril 2003, le groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens s'occupait de 501 dossiers actifs.
- Au cours de la période du 1er avril 2003 au 31 mars 2004, ce groupe a entamé 791 nouveaux dossiers.
- Le 31 mars 2003, le groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens comptait 501 dossiers actifs représentant 19,51 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

ETP : 8,0
Dépenses nettes : 546 600 $
Pourcentage du budget : 18,30

Groupe du contentieux

Ce groupe sectoriel assure la représentation de la province du Nouveau-Brunswick et de certaines sociétés de la Couronne dans toutes les instances de litige à tous les échelons du système judiciaire et devant les tribunaux administratifs.

- Le 1er avril 2003, le groupe du contentieux s'occupait de 1 212 dossiers actifs.
- Au cours de la période du 1er avril 2003 au 31 mars 2004, ce groupe a entamé 334 nouveaux dossiers.
- Le 31 mars 2004, le groupe du contentieux comptait 820 dossiers actifs représentant 21.86 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

FTEs: 12.0
Net Expenditure: $845.5
% of Budget: 28.31

Employment and Administrative Law Practice Group

Services provided by this Practice Group include the representation of government before various administrative boards and agencies as well as representation of the Province as employer under Parts I, II and III of the Public Service. This reflects the fact that employment and labour law have developed as areas of specialization in all jurisdictions in Canada.

- On April 1, 2004 the Administrative and Employment Law Practice Group had 403 active files.
- During the period from April 1, 2003 to March 31, 2004 the Administrative and Employment Law Practice Group opened 371 new files.
- On March 31, 2004 the Administrative and Employment Law Practice Group had 322 active files representing 8.58% of the active files of the Legal Services Branch.

FTEs: 5.0
Net Expenditure: $364.6
% of Budget: 12.2

Government Services Practice Group (including Constitutional Law Unit)

Services provided by this Practice Group are principally in the form of opinions to government departments and agencies on matters of statutory interpretation and general advice with respect to the conduct of government affairs and operations. The Government Services Practice Group also comprises a Constitutional Law Unit that provides legal advice principally to the Attorney General and to a lesser degree to various government departments and agencies on all constitutional matters, as well as representation of the Province and certain Crown agencies in legal proceedings in which constitutional issues are the primary focus of the proceeding. The

ETP : 12,0
Dépenses nettes : 845 500 $
Pourcentage du budget : 28,31

Groupe du droit du travail et du droit administratif

Ce groupe sectoriel assure la représentation du gouvernement auprès de divers tribunaux administratifs et autres organismes ainsi que la représentation de la Province en tant qu'employeur en vertu des Parties I, II et III de la fonction publique. Cela reflète le fait que le droit du travail soit devenu un domaine de spécialisation dans toutes les provinces et territoires du Canada.

- Le 1er avril 2003, le groupe du droit du travail et du droit administratif s'occupait de 403 dossiers actifs.
- Au cours de la période du 1er avril 2003 au 31 mars 2004, ce groupe a entamé 371 nouveaux dossiers.
- Le 31 mars 2004, le groupe du droit du travail et du droit administratif comptait 322 dossiers actifs représentant 8,58 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

ETP : 5,0
Dépenses nettes : 364 600 $
Pourcentage du budget : 12,2

Groupe des services au gouvernement (comprenant l'unité du droit constitutionnel)

La fonction principale de ce groupe sectoriel consiste à fournir des opinions aux ministères et aux organismes du gouvernement sur des questions d'interprétation des lois et sur le déroulement des activités du gouvernement. Le groupe des services au gouvernement comprend également une unité du droit constitutionnel, qui offre des conseils juridiques principalement au Procureur général et, dans une moindre mesure, aux divers ministères et organismes du gouvernement sur toutes les questions constitutionnelles. L'unité de droit constitutionnel représente également la Province et certaines sociétés de la Couronne dans les instances judiciaires qui trai-

Coordinator of the Government Services Practice Group is also responsible for the coordination of the activities of the Constitutional Law Unit.

- On April 1, 2003 the Government Services Practice Group had 1268 active files.
- During the period from April 1, 2003 to March 31, 2004 the Government Services Practice Group opened 709 new files.
- On March 31, 2004 the Government Services Practice Group had 1000 active files.
- On April 1, 2003 the Constitutional Law Unit of the Government Services Practice Group had 321 active files.
- During the period from April 1, 2003 to March 31, 2004 the Constitutional Law Unit of the Government Services Practice Group opened 413 new files.
- On March 31, 2004 the Constitutional Law Unit of the Government Services Practice Group had 518 active files.
- A total of 1518 files equals 40.47% of the active files of the Legal Services Branch.

FTEs: 12.0
Net Expenditure: $978.8
% of Budget: 32.77

Legislative Services Branch

The mandate of the branch is to provide to all government departments and agencies a central legislative drafting service, in both Official Languages. The branch also provides advice to the Deputy Attorney General and to the Executive Council Office on all legislative matters before the Officials and Policy and Priority Committees.

tent principalement de questions constitutionnelles. Le coordonnateur du groupe des services au gouvernement est également chargé de la coordination des activités de l'unité du droit constitutionnel.

- Le 1er avril 2003, le groupe des services au gouvernement s'occupait de 1268 dossiers actifs.
- Au cours de la période du 1er avril 2003 au 31 mars 2004, ce groupe a entamé 709 nouveaux dossiers.
- Le 31 mars 2004, le groupe des services au gouvernement comptait 1 000 dossiers actifs.
- Le 1er avril 2003, l'unité du droit constitutionnel du groupe des services au gouvernement s'occupait de 321 dossiers actifs.
- Au cours de la période du 1er avril 2003 au 31 mars 2004, l'unité du droit constitutionnel du groupe des services au gouvernement a entamé 413 nouveaux dossiers.
- Le 31 mars 2004, l'unité du droit constitutionnel du groupe des services au gouvernement comptait 518 dossiers actifs.
- Un total de 1518 dossiers actifs représente 40,47 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

ETP : 12,0
Dépenses nettes : 978 800 $
Pourcentage du budget : 32,77

Direction des services législatifs

La Direction a pour mandat de fournir à tous les ministères et organismes gouvernementaux un service centralisé de rédaction des lois et des règlements dans les deux langues officielles. La Direction fournit des conseils au procureur général adjoint et au Bureau du Conseil exécutif relativement à toutes les questions présentées au Comité des fonctionnaires chargés de la législation et au Comité des politiques et des priorités.

It also provides legal advice to the Clerk of the Executive Council on cabinet agenda items and carries out law reform projects.

The Registrar of Regulations is located within the branch, and discharges the responsibilities of that office as provided by the *Regulations Act*. The Queen's Printer is also located in the branch, and discharges the responsibilities of that office as provided by The *Queen's Printer Act*. The statutory functions of those officers are part of the branch's mandate. Through the office of the Queen's Printer, acts and regulations are published.

The Registrar of Regulations also serves as a member of the Rules Committee established under the *Judicature Act*. The Branch also provides in-kind support to the Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB). PLEIS-NB provides various services designed to inform the public of their legal rights and obligations. It receives core funding from the federal Department of Justice and the New Brunswick Law Foundation, as well as project funding from various government departments and agencies.

Highlights

- During the 2003-2004 fiscal year, 66 bills drafted in the Legislative Services Branch were introduced in the Legislative Assembly. Also, 93 regulations drafted in the Branch were filed with the Registrar of Regulations.

- As in previous years, new issues of the Law Reform Notes were published. The notes describe and invite comments on law reform items that are under review. These include selected items from the agenda of the Uniform Law Conference of Canada, in whose work the Branch continues to participate.

- Legislative Services staff members participated in the work of the *Commonwealth Association of Legislative*

La Direction fournit aussi des conseils juridiques au greffier du Conseil exécutif sur les questions à l'ordre du jour du Cabinet et réalise des projets en matière de réforme du droit.

Le registraire des règlements, dont les fonctions sont régies par la *Loi sur les règlements*, et l'Imprimeur de la Reine, dont le mandat est défini par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*, travaillent au sein de la Direction des services législatifs. Les tâches qui leur sont dévolues par la loi font partie du mandat de la Direction. Les lois et les règlements sont publiés par l'entremise du bureau de l'Imprimeur de la Reine.

Le registraire des règlements est également membre du Comité des règles de procédure établi sous le régime de la *Loi sur l'organisation judiciaire*. La Direction fournit aussi une aide matérielle au Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Le SPEIJ-NB offre divers services pour sensibiliser le public à ses droits et à ses obligations juridiques. Financé principalement par le ministère fédéral de la Justice et la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, le SPEIJ-NB reçoit une aide de divers ministères et organismes publics pour la réalisation de certains projets.

Faits saillants

- Au cours de l'année financière 2003-2004, la Direction des services législatifs ont rédigé 66 projets de loi qui ont été déposés à l'Assemblée législative, ainsi que 93 règlements déposés auprès du registraire des règlements.

- Tout comme au cours des années précédentes, de nouveaux numéros du Bulletin de la réforme du droit ont été publiés. Ce bulletin traite de questions à l'étude en matière de réforme du droit et invite les lecteurs à formuler des observations à leur sujet, notamment en ce qui concerne certains points auxquels s'intéresse la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, avec laquelle la Direction continue de collaborer.

- Des membres du personnel des Services législatifs ont participé aux travaux de la *Commonwealth Association of Legislative*

Counsel, the *Association of Legislative and Parliamentary Counsel of Canada*, the *Uniform Law Conference of Canada*, the Advisory Group on Private International Law, the *Rules of Court Committee*, as well as the legislative drafting conference of the *Canadian Institute for the Administration of Justice in both Official Languages*, and the *Queen's Printers Association of Canada*. Some members also continued their participation both as course leaders and instructors at the Bar admission course of the *Law Society of New Brunswick*. They also continued their activities with the Canadian Bar Association in the areas of Labour Law, Environmental Law and Parliamentary Law.

- Lawyers in the branch pursued the extensive work relative to the Revision of Statutes project and the Project is advancing well. The e-laws initiative is also under way. As a result, publication means have and continue to be improved upon. There has also been a streamlining of the Queen's Printer operations with a greater focus on service to the public and access to Justice.

Public Prosecutions Branch

The Public Prosecutions Branch represents the Attorney General in the prosecution of offences under the *Criminal Code of Canada*, the *Youth Criminal Justice Act*, and other federal and provincial statutes in all courts in the province. This also includes representing the Attorney General in related appeals at all levels of appellate courts.

The Branch operates from a central office and six regions throughout the province; a Regional Crown Prosecutor supervises each region. The Crown Prosecutors in the Branch advise whether a prosecution is justified on the evidence received from various policing agencies. When charges proceed to trial, the Crown Prosecutors in these offices are responsible for conducting prosecutions and related litigation in

Counsel, de l'*Association des conseillers parlementaires et législatifs du Canada*, de la *Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada*, du Groupe consultatif sur le droit international privé, du *Comité des règles de procédure*, de la conférence sur la rédaction législative de *l'Institut canadien d'administration de la Justice dans les deux langues officielles* ainsi que de *l'Association des imprimeurs de la Reine du Canada*. Certains ont continué de prendre part à titre d'enseignants et d'animateurs aux cours de préparation à l'admission au *Barreau du Nouveau-Brunswick*. Ils ont aussi poursuivi leurs travaux avec l'Association du Barreau canadien dans les domaines du droit du travail, du droit de l'environnement et du droit parlementaire.

- Des avocats de la Direction progressent toujours dans la tâche colossale que constitue la révision des lois, et les travaux avancent bien. Le projet de réforme ayant trait à la publication électronique des lois suit également son cours, et les méthodes de publication des lois s'en voient améliorées. En outre, le bureau de l'imprimeur de la Reine a rationalisé ses activités de façon à mettre davantage l'accent sur les services à la population et l'accès à la justice.

Direction des poursuites publiques

La Direction des poursuites publiques représente le procureur général dans la poursuite des auteurs d'infractions prévues par le *Code criminel du Canada*, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et d'autres lois fédérales et provinciales devant tous les tribunaux de la province. Elle représente également le procureur général dans les appels connexes devant les cours d'appel à tous les échelons.

La Direction compte un bureau central et six bureaux régionaux dans la province, chacun dirigé par un procureur de la Couronne régional. Les procureurs de la Couronne de la Direction aident à déterminer s'il y a lieu ou non d'intenter des poursuites en fonction des éléments de preuve fournis par les autorités policières. Lorsque des inculpations donnent lieu à un procès, les procureurs de la Couronne sont chargés de

their respective areas.

In addition, Branch lawyers appear in cases of child and adult protection on behalf of the Minister of Family and Community Services under the *Family Services Act* and act on behalf of the Central Authority in cases of international custody orders enforcement.

The Branch provides advice and guidance in investigations and prosecutions to law enforcement officers in the province and participates in the development and implementation of criminal law policies. The Branch provides assistance to the Chief Coroner by designating Crown Prosecutors to aid in the presentation of evidence at Coroners' inquests. The Branch also acts as counsel to the Attorney General appearing before the New Brunswick Board of Review established pursuant to s. 672.5 of the *Criminal Code*.

Working out of the central office, the Director of Public Prosecutions provides legal advice to the Attorney General in matters regarding the administration and enforcement of criminal justice in the province.

The Branch also assists the Attorney General of Canada in matters under the *Extradition Act* and the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act*.

The Branch participates in various federal, provincial and territorial working groups on such broad-ranging subjects as restorative justice, Aboriginal and treaty rights issues, spousal abuse policies, high risk offenders, DNA databanks, National Sex Offender Registry, the Wrongfully Convicted, intimidation of justice officials, best practices in mega cases, organized crime legislation, telemarketing fraud, information technology and also participates in consultations with federal, provincial and territorial criminal justice officials regarding proposed amendments to the *Criminal Code*.

diriger les poursuites et les instances qui s'y rapportent dans leur région respective.

De plus, les avocats de la Direction représentent le ministre des Services familiaux et communautaires, conformément à la *Loi sur les services à la famille*, et agissent au nom de l'autorité centrale dans des affaires ayant trait à des demandes de protection d'enfants et d'adultes ainsi qu'à l'application d'ordonnances de garde internationales.

La Direction conseille et guide les agents chargés de l'application des lois de la province en matière d'enquêtes et de poursuites et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de lignes directrices relatives au droit criminel. La Direction soutient le coroner en chef en désignant des procureurs de la Couronne pour l'aider relativement à la présentation de la preuve dans le cadre de ses enquêtes. La Direction agit également à titre de conseiller juridique auprès du procureur général appelé devant la commission d'examen en vertu de l'article 672.5 du *Code criminel*.

À partir du bureau central, le directeur des poursuites publiques fournit au procureur général des avis juridiques sur des questions relatives à l'administration du droit pénal ainsi que de son application au niveau de la province.

La Direction aide aussi le procureur général du Canada dans les instances relevant de la *Loi sur l'extradition* et de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*.

La Direction participe aux activités de plusieurs groupes de travail composés de représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux relativement à des questions telles que la justice réparatrice, les Autochtones et les droits issus des traités, les politiques en matière de violence conjugale, les contrevenants à risque élevé, les banques de données génétiques, l'intimidation des membres du système judiciaire, les pratiques exemplaires dans le cadre des méga-procès, les mesures législatives en matière de crime organisé, le télémarketing frauduleux et la technologie de l'information. Elle participe également à des consultations avec les représentants des systèmes de justice pénale fédéral, provinciaux et territoriaux relativement aux propositions de modification du *Code criminel*.

Highlights

- Crown counsel in the Branch participated with colleagues in the justice system to present several lectures, training programs and panel discussions at the Canadian Bar Association Criminal Law Conference; Canadian Bar Association Mid-Winter Presentation; and the National Judicial Institute. Branch staff also served as faculty members for the Canadian Federation of Law Societies National Criminal Law Program in July 2003.

- The Branch continues to examine strategies for computer-assisted presentation of evidence at trial and meeting of disclosure requirements. As part of this examination, the Branch is continuing assessing the feasibility and implementation of a file tracking and data entry computerized system developed by the Federal Justice Service of Canada known as iCase.

- The Branch continues, through its advisory committee, to review and revise the Public Prosecutions Operations Manual, which contains all of the policy directives guiding the exercise of prosecutorial discretion in the Province.

- The Branch committed the services of senior crown counsel to deliver training sessions as follows:

  - Impaired/Breathalyser Lecture to approximately 40 police officers in the Miramichi region.

  - The Branch participated in information sessions with the Association of New Brunswick Land Surveyors.

  - Lectures and training sessions to the inspectors of the Department of Environment and Local Government.

- The Branch participated in continuing training

Faits saillants

- Les avocats de la Couronne de la Direction ont participé avec des collègues du système judiciaire à la présentation de plusieurs exposés, programmes de formation et débats de spécialistes à la Conférence sur le droit criminel de l'Association du Barreau canadien, à la présentation mi-hivernale de l'Association du Barreau canadien et à l'Institut national de la magistrature. Les employés de la Direction ont également agi à titre de membres du corps enseignant du Programme national de droit pénal de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada en juillet 2003.

- La Direction continue d'étudier des stratégies pour la présentation d'éléments de preuve assistée par ordinateur pendant les procès et le respect des exigences en matière de divulgation. À l'intérieur de cet examen, la Direction continue d'évaluer la possibilité de mettre en œuvre un système informatisé de suivi des dossiers et de saisie des données élaboré par le ministère fédéral de la Justice et connu sous le nom de iCase.

- Par l'entremise de son comité consultatif, la Direction a poursuivi la révision du Manuel des opérations des poursuites publiques, qui renferme toutes les directives concernant le pouvoir discrétionnaire du poursuivant au Nouveau-Brunswick.

- La Direction a fourni les services d'avocats de la Couronne expérimentés afin d'offrir une formation dans les contextes suivants :

  - Exposé sur la conduite avec facultés affaiblies et l'ivressomètre à l'intention d'environ 40 agents de police dans la région de Miramichi.

  - Séances d'information avec l'Association des arpenteurs-géomètres du Nouveau-Brunswick.

  - Exposés et séances de formation à l'intention des inspecteurs du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

- La Direction a participé à la formation conti-

for inspectors employed by the Department of Agriculture, Fisheries and Aquaculture.

- The Branch participated in continuing education lectures to the Saint John Police Force and the Rothesay Regional Police Force.

- The Branch participated in a Media and the Courts Workshop sponsored by the Canadian Bar Association and the New Brunswick Court of Appeal. The Branch has a participating member on the CCSO Criminal Procedure Reform Committee. The Branch has a participating member on the Heads of Prosecutions National Committee dealing with threats and intimidation to key players in the administration of justice.

Committees

- The Branch has established a Domestic Violence Committee to ensure that the Public Prosecutions Branch of the Office of the Attorney General is adequately and appropriately responding to the issues of domestic violence, by reviewing, revising and implementing effective and responsible domestic violence prosecutions, policies and procedures.

- The Director of Public Prosecutions, in January 2003 approved the establishment of a Case Consultation and Risk Management Committee for the Public Prosecutions Branch. The purpose of the committee is to offer collective advice and opinions to Prosecutors involved in difficult cases. A component of this process is an assessment of risk involved with various issues such as evidence of, but not limited to, jailhouse informers, paid informers, recanting witnesses, eye witness evidence, prejudicial evidence, credibility and admissibility. It is the desire of the Branch that this committee will assist in the prevention of wrongful convictions and malicious prosecutions while at the same time evaluate all admissible and relevant evidence to arrive at a finding that there is a

nue des inspecteurs employés par le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture.

- La Direction a participé à des conférences d'éducation permanente données au service de police de Saint-Jean et au service de police régional de Rothesay.

- La Direction a participé à un atelier sur les médias et les tribunaux parrainé par l'Association du Barreau canadien et la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick. La Direction compte un membre au sein du comité de réforme de la procédure criminelle du Comité de coordination des hauts fonctionnaires (CCHF). La Direction compte également un membre au sein du comité national des chefs de la poursuite, qui étudie la question des menaces et de l'intimidation à l'endroit des intervenants clés dans le domaine de l'administration de la justice.

Comités

- La Direction a mis sur pied un comité sur la violence familiale chargé de veiller à ce que la Direction des poursuites publiques du Cabinet du procureur général réagisse de façon adéquate et appropriée aux problèmes engendrés par la violence familiale en examinant, révisant et mettant en œuvre des poursuites, des politiques et des procédures efficaces et responsables en matière de violence familiale.

- Le directeur des poursuites publiques a approuvé, en janvier 2003, la création d'un comité consultatif sur la gestion des dossiers et des risques pour la Direction des poursuites publiques. Ce comité a pour mandat de donner des conseils et des avis collectifs aux procureurs qui s'occupent de dossiers difficiles. La démarche de ce comité comprend une évaluation des risques qui découlent de divers enjeux comme la présence d'informateurs en détention ou rémunérés, entre autres, les témoins qui se rétractent, les témoins oculaires, la preuve préjudiciable, la crédibilité des témoins et l'admissibilité de la preuve. La Direction souhaite que ce comité contribue à la prévention des condamnations injustifiées et des poursuites malveillantes tout en aidant à évaluer toutes les preuves

reasonable prospect of a conviction.

- The Branch is a participating member in the New Brunswick Wood Theft Working Group. This Committee consists of representatives from the Department of Public Safety; New Brunswick Policing Services; the Department of Natural Resources and Energy; Royal Canadian Mounted Police; New Brunswick Federation of Woodlot Owners; New Brunswick Land Surveyors Association; New Brunswick Forest Products Association and New Brunswick Forest Products Commission. The purpose of this Wood Theft Working Group is to develop strategies which will assist in the prevention of wood theft on private lands and investigating and prosecuting those responsible for these thefts.

Awards

Jack Walsh, Regional Crown Prosecutor in Miramichi New Brunswick, was awarded the John Tait Award for excellence in public sector law in Canada by the Canadian Bar Association. This award is presented each year at the Canadian Bar Association Annual Conference to a public sector lawyer who has achieved the highest standards of professional conduct and competence and has made significant contributions to social justice or community affairs and who exemplifies prominent public service.

In the Courts

In the Supreme Court of Canada

The Branch intervened before the Supreme Court of Canada on behalf of the Attorney General of New Brunswick in the matter of R. v. Powley which decision affirmed the existence of Métis' rights in Canada.

In the Court of Appeal of New Brunswick

- In R. v. Bernard the Court of Appeal ruled that aboriginal persons have Treaty Rights to commercial logging on Crown lands. The

admissibles et pertinentes qui peuvent permettre de déterminer qu'il y a matière raisonnable à condamnation.

- La Direction est membre du Groupe de travail sur le vol de bois du Nouveau-Brunswick. Ce comité est composé de représentants du ministère de la Sécurité publique, de la Direction des services de police du Nouveau-Brunswick, du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie, de la Gendarmerie royale du Canada, de la Fédération des propriétaires de lots boisés du Nouveau-Brunswick, de l'Association des arpenteurs-géomètres du Nouveau-Brunswick, de l'Association des produits forestiers du Nouveau-Brunswick et de la Commission des produits forestiers du Nouveau-Brunswick. Le Groupe de travail sur le vol de bois a pour but d'élaborer des stratégies qui favoriseront la prévention du vol de bois sur les terres privées et faciliteront les enquêtes et la poursuite des auteurs de ces vols.

Prix

Jack Walsh, procureur de la Couronne de la région de Miramichi, a reçu le prix d'excellence John Tait dans le domaine du droit public au Canada. Ce prix est décerné chaque année lors du Congrès annuel de l'Association du Barreau canadien à un avocat du secteur public qui a su respecter des normes supérieures de déontologie et de compétence professionnelles et a contribué de façon significative à la justice sociale ou aux affaires communautaires, et dont la prestation a été exemplaire en matière de services juridiques dans le secteur public.

Devant les tribunaux

Cour suprême du Canada

La Direction est intervenue devant la Cour suprême du Canada au nom du procureur général du Nouveau-Brunswick dans l'affaire R. c. Powley, dont la décision a confirmé l'existence des droits des Métis au Canada.

Cour d'appel du Nouveau-Brunswick

- Dans l'affaire R. c. Bernard, la Cour d'appel a statué que les Autochtones jouissent de droits issus de traités de coupe commerciale

matter is under appeal to the Supreme Court of Canada.

- In R. v. Sappier and Polchies, the Court of Appeal ruled that aboriginal persons have Treaty Rights to log on Crown lands for personal use. The Crown is seeking leave to appeal the decision to the Supreme Court of Canada.

- The Court determined that a conditional sentence is not an appropriate sentence for a breach of trust offence by a police officer.

Mutual Legal Assistance

The Branch offered assistance to the Attorney General of Canada in matters under the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act* for requested assistance from Italy and the United States of America.

Legal Aid

On April 1, 2001, Legal Aid New Brunswick (LANB) assumed responsibility for delivery of the legal services component of the domestic legal aid program, which was formerly provided by the Court Services Division of the Department of Justice. Along with the program responsibilities, the budget for domestic legal services was also transferred to LANB.

For the 2003 - 04 fiscal year, expenditures for Domestic Legal Aid were $1.68 million. The Province provided $1.35 million with $1.1 million coming from the Department of Justice and $250,000 from the Department of Public Safety from the victim services fund. The N. B. Law Foundation provided a $150,000 grant. Other monies came from client contributions, rebates, interest and miscellaneous, minor revenue sources. The federal government does not contribute to domestic legal aid.

sur les terres de la Couronne. La cause est en appel à la Cour suprême du Canada.

- Dans l'affaire R. c. Sappier et Polchies, la Cour d'appel a statué que les Autochtones jouissent de droits issus de traités de coupe sur les terres de la Couronne à des fins personnelles. La Couronne tente d'obtenir l'autorisation d'en appeler de la décision devant la Cour suprême du Canada.

- La Cour a déterminé qu'une peine d'emprisonnement avec sursis n'est pas une peine appropriée dans un cas d'abus de confiance de la part d'un agent de police.

Entraide juridique

La Direction a offert son soutien au procureur général du Canada dans l'application de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle* afin de répondre à des demandes d'aide de la part de l'Italie et des États-Unis.

Aide juridique

Le 1er avril 2001, l'Aide juridique du Nouveau-Brunswick est devenue responsable de la prestation des services juridiques offerts dans le cadre du Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille. Ces services étaient auparavant assurés par la Division des services aux tribunaux du ministère de la Justice. L'Aide juridique du Nouveau-Brunswick a non seulement été chargée de la prestation des services d'aide juridique en matière de droit de la famille, mais aussi de l'administration du budget de ces services.

Les dépenses du Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille ont atteint 1,68 million de dollars en 2003-2004. Le ministère de la Justice a fourni 1,1 million de dollars et le ministère de la Sécurité publique, par l'intermédiaire du Fonds pour les services aux victimes, 250 000 $, pour une contribution totale de 1,35 million de la Province. La Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick a versé une subvention de 150 000 $. Le Programme a également d'autres sources de revenus diverses : contributions des clients, remises, intérêts et autres sources plus modestes de revenus. Le

Legal Aid New Brunswick provides criminal and young offender legal aid services to residents of New Brunswick, who cannot afford the services of a lawyer. Any accused may apply for legal aid, but coverage is primarily for indictable charges. Summary conviction charges, unless there is likelihood of imprisonment, are usually not covered. Duty Counsel are available daily before Provincial Court for accused who wish to speak to a lawyer before their plea.

For the 2003 - 04 fiscal year the federal government provided a grant for Criminal and Young Offender Legal Aid of $1,876,994. The New Brunswick government will provide $672,006. Legal Aid New Brunswick obtained additional funding from client contributions, lien recoveries and miscellaneous revenue sources.

Negotiations with the federal government resulted in a three-year interim agreement on funding for criminal and young offender legal aid. This agreement will cover the fiscal periods from April 1, 2003 to March 31, 2006.

Highlights

- 2,128 applications for criminal and young offender legal aid were received and 1,358 certificates were issued.

- Duty counsel provided assistance to 13,665 persons charged with 26,871 offences.

gouvernement fédéral ne contribue pas au Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille.

L'Aide juridique du Nouveau-Brunswick fournit des services d'aide juridique en matière criminelle et aux jeunes contrevenants aux résidants du Nouveau-Brunswick qui n'ont pas les moyens d'engager un avocat. Toute personne accusée peut demander de l'aide juridique, mais les services sont surtout offerts pour les causes au criminel. L'aide juridique n'est habituellement pas offerte en cas d'accusations d'infraction punissable par procédure sommaire, à moins qu'il y ait un risque d'emprisonnement. Des avocats de service sont disponibles tous les jours à la Cour provinciale pour les personnes accusées qui désirent consulter un avocat avant leur plaidoyer.

Pour l'exercice 2003-2004, le gouvernement fédéral a accordé une subvention de 1 876 994 $ pour l'aide juridique en matière criminelle et aux jeunes contrevenants. Pour sa part, le Nouveau-Brunswick a versé 672 006 $. L'Aide juridique du Nouveau-Brunswick a aussi obtenu des fonds d'autres sources : contributions des clients, exercice de privilèges et diverses autres sources de revenus.

Des négociations avec le gouvernement fédéral ont mené à un accord provisoire de trois ans sur le financement de l'aide juridique en matière criminelle et aux jeunes contrevenants. Cet accord sera mis en œuvre au cours des exercices financiers du 1er avril 2003 au 31 mars 2006.

Faits saillants

- 2 128 demandes d'aide juridique en matière de droit criminel et aux jeunes contrevenants ont été présentées, et 1 358 certificats ont été délivrés.

- Les avocats de service ont fournit de l'aide à 13 665 personnes relativement à 26 871 infractions.

Court Services Division

The Court Services Division includes the Office of the Registrar of the Court of Appeal and the Court of Queen's Bench, the Operations Branch, Sheriff Services, and Program Support Services. The Division provides administrative services to support the New Brunswick court system.

Court Administration

Office of the Registrar

The Office of the Registrar is the registry for the Court of Appeal and provides support services to the Chief Justice and justices of the Court of Appeal. In addition, this office processes all adoptions, acts as a registry for bankruptcies and is a central filing office for all divorces processed in the province. The Registrar's Office also processes all interjurisdictional requests for the establishment or enforcement of family support orders to and from participating jurisdictions, both Canadian and foreign.

Operations

The courts are supported by the management of court offices in 14 locations across the Province. These locations fall within six administrative regions: Bathurst-Campbellton-Tracadie, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint John–Hampton–St.Stephen, Fredericton-Woodstock-Burton, and Edmundston-Grand Falls. Each administrative region is headed by a regional director.

Services are delivered through three main service groupings:

Client Services: These services include providing support for the scheduling of cases; receiving and processing documents to be filed with the court; collecting fees, fines and other payments into court; and maintaining court records and files.

Division des services aux tribunaux

La Division des services aux tribunaux comprend le bureau du registraire de la Cour d'appel et de la Cour du Banc de la Reine, la Direction des opérations, les Services des shérifs et les Services de soutien des programmes. La Division fournit des services administratifs pour soutenir le fonctionnement de l'appareil judiciaire du Nouveau-Brunswick.

Administration des tribunaux judiciaires

Bureau du registraire

Le Bureau du registraire tient lieu de greffe pour la Cour d'appel et fournit en outre des services de soutien au juge en chef et aux juges de la Cour d'appel. De plus, le registraire est chargé du traitement des dossiers d'adoption, tient un registre en matière de faillite et constitue le dépôt central pour toutes les actions en divorce de la province. Le Bureau du registraire s'occupe de toutes les demandes entres les provinces, territoires, États et pays participants concernant l'établissement ou l'exécution d'ordonnances de soutien familial.

Opérations

Les services de soutien aux tribunaux sont assurés par la gestion des greffes dans les 14 palais de justice de la province. Ces palais de justice relèvent de six régions administratives : Bathurst-Campbellton-Tracadie, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint-Jean–Hampton–St. Stephen, Fredericton-Woodstock-Burton, et Edmundston-Grand-Sault. Chacune relève d'un directeur régional.

Les services sont divisés en trois catégories.

Services à la clientèle **:** Ils comprennent notamment la prestation de services de soutien pour l'établissement des rôles; la réception et le traitement des documents à déposer auprès des tribunaux; la perception des droits, amendes et autres paiements consignés judiciairement, de

Court Attendance Services: These services include recording court proceedings, preparing transcripts of evidence for criminal, civil and family proceedings, coroner's inquests and review board hearings upon request; entering data into the automated system that supports the Provincial Court and the Youth Justice Court; preparing court decisions and providing support services to provincially and federally appointed judges.

Family Support Services: These services include the Family Support Orders Service (FSOS), and services provided by the court social workers, as well as the *For the Sake of the Children* parent education program.

The FSOS program assists persons who have a legal responsibility to provide support to fulfill their financial obligations to their spouses and children, enforces support orders on behalf of all families in the program, and helps to reduce public costs associated with social assistance benefits provided to families by ensuring the financial contribution of a parent/spouse.

Court social workers provide intake, referral, counseling and mediation services to families experiencing separation-related difficulties. Court-based social workers are also the point of entry for persons applying for Domestic Legal Aid services, particularly those who are victims of partner abuse. All services are offered free of charge.

For the Sake of the Children is an information program for separated parents. It provides information on the social, economic, emotional and legal aspects of separation, as well as the impacts of separation on children at various ages and stages of development. The program teaches separated parents skills to communicate effectively with their children and with each other, to reduce conflict and to help minimize the

même que la tenue des dossiers et des registres judiciaires.

Services des préposés aux tribunaux : Ils comprennent notamment la rédaction des comptes rendus d'audience, la préparation sur demande des transcriptions de la preuve en matière criminelle, civile et familiale, des enquêtes du coroner et des audiences de la Commission d'examen, l'entrée de données dans le système automatisé de la Cour provinciale et du Tribunal pour adolescents, de même que la préparation des décisions des tribunaux et la prestation de services de soutien à l'ensemble de la magistrature provinciale et fédérale.

Services de soutien familial : Ils comprennent le Service des ordonnances de soutien familial (SOSF), les services fournis par les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux ainsi que le programme d'éducation à l'intention des parents, *Pour l'amour des enfants*.

Le SOSF aide les personnes qui ont la responsabilité juridique de soutenir financièrement leur conjoint et leurs enfants à s'acquitter de cette obligation, fait exécuter les ordonnances de soutien au bénéfice de toutes les familles inscrites au programme et aide à réduire les dépenses publiques relatives à l'aide sociale aux familles en veillant à ce que les parents ou les conjoints s'acquittent de leur obligation de contribution financière.

Les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux fournissent des services d'accueil, d'aiguillage, de counseling et de médiation aux familles qui éprouvent des difficultés causées par une séparation. Ces travailleurs sociaux sont également le point d'accès pour les personnes qui demandent une aide juridique en matière de droit de la famille, surtout les personnes qui sont victimes de violence conjugale. Tous les services sont offerts gratuitement.

Pour l'amour des enfants est un programme d'information pour les parents séparés. Ce programme renseigne sur les répercussions sociales, économiques, émotionnelles et juridiques de la séparation et sur les effets de la séparation sur les enfants selon leur âge et leur stade de développement. *Pour l'amour des enfants* enseigne aux parents séparés des habiletés pour communiquer efficacement avec leurs en-

negative impacts of separation and divorce on children.

Sheriff Services

Sheriff Services is responsible for: court-related transportation of persons in custody; jury management; provision of court security for the Court of Queen's Bench, the Court of Appeal and, in certain areas of the province, for the Provincial Court; service of documents; and execution of court orders in civil matters. There are eight regional Sheriff offices located around the province.

Program Support Services

Program Support Services provides support and expertise to the regional delivery system within Court Services Division, as well as executive support. Specific responsibilities include coordinating the implementation of new programs, developing enhancements and modifications to existing programs, developing service standards and mechanisms to monitor service standards, developing operational procedures, performing policy analysis and providing assistance in divisional and operational planning.

Courts of New Brunswick

The province is responsible for the constitution, maintenance, and administration of all levels of courts in New Brunswick: the Court of Appeal, the Court of Queen's Bench (Trial Division and Family Division), the Probate Court, the Small Claims Court, and the Provincial Court.

The Court of Appeal

The Court of Appeal of New Brunswick currently consists of the Chief Justice and five other justices, as well as three supernumerary judges. The *Judicature Act* provides that appeals must be heard by not less than three justices. This court sits permanently in Fredericton, but may

fants et entre eux ainsi que pour réduire les conflits et les répercussions négatives de la séparation et du divorce sur les enfants.

Services des shérifs

Les Services des shérifs sont chargés du transport des détenus, de l'administration des jurys, de la sécurité des tribunaux de la Cour du Banc de la Reine, de la Cour d'appel et, dans certaines régions de la province, de la Cour provinciale, de la signification des documents et de l'exécution des ordonnances judiciaires dans les affaires civiles. La province compte huit bureaux de shérif régionaux.

Services de soutien des programmes

La Direction des services de soutien des programmes met ses ressources et ses compétences au service de la Division des services aux tribunaux dans le cadre de son système de prestation en région et lui fournit un soutien administratif. Parmi ses responsabilités, mentionnons la coordination de la mise en œuvre des nouveaux programmes, l'amélioration et la modification des programmes existants, l'élaboration de normes de service et de mécanismes de suivi connexes, l'élaboration de modalités opérationnelles, l'analyse des politiques et l'aide à la planification des activités de la Division et des opérations.

Tribunaux du Nouveau-Brunswick

La province est chargée de la constitution, du maintien et de l'administration des tribunaux judiciaires de toutes les instances au Nouveau-Brunswick : la Cour d'appel, la Cour du Banc de la Reine (Division de première instance et Division de la famille), la Cour des successions, la Cour des petites créances et la Cour provinciale.

Cour d'appel

La Cour d'appel du Nouveau-Brunswick est composée du juge en chef, de cinq autres juges et de trois juges surnuméraires. La *Loi sur l'organisation judiciaire* prévoit que les appels doivent être entendus par au moins trois juges. La Cour d'appel a son siège permanent à Frederic-

sit elsewhere at the discretion of the Chief Justice.

The Court of Queen's Bench

The Court of Queen's Bench of New Brunswick consists of two divisions: the Trial Division and the Family Division.

The Chief Justice of the Court of Queen's Bench, and up to 25 justices, constitute this court. Upon request of the Chief Justice of the Court of Queen's Bench, a judge appointed to one Division of the Court can act as a judge of the other Division. The Court of Queen's Bench has jurisdiction for both civil and criminal cases arising in the province, except for those matters that are expressly excluded by statute.

The Court of Queen's Bench, Trial Division exercises jurisdiction over indictable criminal offences tried by judge and jury or by judge alone, civil cases and certain appeals from the Provincial Court.

The Court of Queen's Bench, Family Division is a unified family court system responsible for child protection, adoption, divorce, inter-spousal rights and obligations, as well as parent-and-child rights and obligations.

The Court of Queen's Bench is organized into eight judicial districts - Edmundston, Woodstock, Fredericton, Saint John, Moncton, Miramichi, Bathurst and Campbellton.

The Probate Court

Judges of the Court of Queen's Bench are *ex-officio* judges of the Probate Court. The Trial Division judges hear probate matters. The Probate Court has jurisdiction and power to establish the legal validity of wills, to grant administration of the estates of deceased persons, to recall or revoke grants and to supervise the administration and distribution of estates. The Probate Court has offices in each of the eight judicial districts, as well as in St. Stephen.

ton, mais elle peut siéger ailleurs, à la discrétion du juge en chef du Nouveau-Brunswick.

Cour du Banc de la Reine

La Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick comprend deux divisions : la Division de première instance et la Division de la famille.

Le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine et jusqu'à 25 juges en sont les magistrats permanents. À la demande du juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, un juge nommé à une division de la Cour peut agir en tant que juge de l'autre division. La Cour du Banc de la Reine a compétence pour entendre les causes civiles et criminelles dans la province, à l'exception des affaires expressément exclues par une loi.

La Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine a compétence pour juger les actes criminels entendus par un juge avec jury ou un juge seul, les affaires civiles et certains appels des décisions de la Cour provinciale.

La Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine est un tribunal unifié de la famille responsable des affaires qui concernent la protection de l'enfance, l'adoption, le divorce, les droits et les obligations des conjoints, de même que les droits et les obligations des parents et des enfants.

La Cour du Banc de la Reine comprend huit circonscriptions judiciaires : Edmundston, Woodstock, Fredericton, Saint-Jean, Moncton, Miramichi, Bathurst et Campbellton.

Cour des successions

Les juges de la Cour du Banc de la Reine sont d'office juges de la Cour des successions. Les juges de la Division de première instance sont chargés d'entendre les questions successorales. La Cour des successions a la compétence et le pouvoir d'établir la validité juridique des testaments, d'octroyer l'administration des successions de personnes décédées, d'en rappeler ou d'en révoquer l'octroi et d'exercer un contrôle sur l'administration et la distribution des biens de chaque succession. La Cour des successions a des bureaux dans chacune des huit circonscriptions judiciaires ainsi qu'à St. Stephen.

The Small Claims Court

The Small Claims Court has jurisdiction in an action for debt or damages where the amount claimed does not exceed $6,000 and in an action for the recovery of possession of personal property where the value of the personal property does not exceed $6,000.

Senior lawyers from across the Province are appointed as adjudicators by the Lieutenant-Governor in Council. The Small Claims Court hears cases in each of the eight judicial districts.

Provincial Court of New Brunswick

The Provincial Court is the criminal court of first instance. It is the court before which a matter is first brought for all summary conviction (less serious) and indictable (more serious) offences in the province. For trial and disposition of cases, certain indictable offences may, or must, be heard by the Court of Queen's Bench, as required by the *Criminal Code of Canada*.

However, all proceedings for offences, from municipal bylaws to murder, commence in the Provincial Court. The Provincial Court has also been designated as the Youth Court under the *Youth Criminal Justice Act* and deals with persons between the ages of 12 and 17 who have been charged with summary conviction and indictable offences.

The Provincial Court consists of the Chief Judge, the Associate Chief Judge and 25 other judges. The Provincial Court has 14 permanent locations and 11 satellite locations.

Highlights

Court Activity

- A total of 59 civil matters were heard in the Court of Appeal in 2003-2004, representing a

Cour des petites créances

La Cour des petites créances a compétence dans toute action en recouvrement d'une créance ou en dommages-intérêts lorsque le montant réclamé ne dépasse pas 6 000 $ et dans toute action en recouvrement de la possession de biens personnels lorsque la valeur de ceux-ci ne dépasse pas 6 000 $.

Des avocats chevronnés sont nommés à titre d'adjudicateurs par le lieutenant-gouverneur en conseil. La Cour des petites créances entend des causes dans chacune des huit circonscriptions judiciaires.

Cour provinciale du Nouveau-Brunswick

La Cour provinciale est le tribunal de première instance en matière criminelle, c'est-à-dire celui devant lequel sont d'abord engagées toutes les poursuites pour les infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité (infractions moins graves) et pour les actes criminels (infractions plus graves) dans la province. Certains actes criminels peuvent ou doivent être jugés par la Cour du Banc de la Reine, comme l'exige le *Code criminel du Canada*.

Cependant, toutes les poursuites, depuis les cas d'infraction aux règlements municipaux jusqu'aux meurtres, doivent être engagées devant la Cour provinciale. La Cour provinciale a également été désignée comme tribunal pour adolescents pour l'application de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et elle entend les causes portant sur des infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité et sur des actes criminels commis par des adolescents âgés de 12 à 17 ans.

La Cour provinciale regroupe un juge en chef, un juge en chef associé et 25 autres juges. Elle compte 14 bureaux permanents et 11 bureaux satellites.

Faits saillants

Activités des tribunaux

- En tout, 59 appels en matière civile ont été entendus par la Cour d'appel en 2003-2004,

decrease of 21 per cent from 2002-2003. During the same period, the number of criminal cases increased from 35 to 37. Two small claims appeals were heard in 2003-2004, the same number as in 2002-2003.

- During 2003-2004, the Office of the Registrar processed 149 adoption files, a 39 per cent increase over the previous year. In addition, 690 bankruptcies were filed, an increase of 25 per cent. Other filing activity included the commencement of 1,561 divorce proceedings, a decrease of eight per cent from the previous year, as well as the filing of 1,435 decrees absolute and divorce judgments, down two per cent from 2002-2003.

- In the Court of Queen's Bench, Trial Division, 3,839 causes were filed in 2003-2004, which represented a 15 per cent decrease from 2002-2003. The number of matters filed was recorded at 851, a decrease of two per cent from the previous year.

- Total filing activity in the Court of Queen's Bench, Family Division was 6,641 in 2003-2004, an increase of four per cent over the previous year total of 6,394. Affidavit of default filing numbers are included in these totals for the first time.

- In 2003-2004, 3,776 claims were filed with the Small Claims Court, a decrease of three per cent from the previous year. Of these, 2,452 were in the monetary range of up to and including $3,000 and 1,324 represented filings of over $3,000. The number of small claims hearings held in 2003-2004 was 1,089, down three per cent from 2002-2003.

- The Provincial Court disposed of 42,022 charges in 2003-2004, a decrease of five per cent from the previous fiscal year. Approximately 39 per cent of all cases disposed of were default convictions under the *Motor Vehicle Act* or other provincial acts.

ce qui représente une diminution de 21 p. 100 par rapport à 2002-2003. Au cours de la même période, le nombre d'appels en matière criminelle a augmenté pour passer de 35 à 37. Deux appels en matière de petites créances ont été entendus en 2003-2004, soit e même nombre qu'en 2002-2003.

- En 2003-2004, le Bureau du registraire a traité 149 dossiers d'adoption, soit 39 p. 100 de plus que l'année précédente. En outre, il a reçu 690 déclarations de faillite, ce qui représente une hausse de 25 p. 100. Le registraire a aussi reçu 1 561 requêtes en divorce (une diminution de 8 p. 100) et a traité le dépôt de 1 435 jugements irrévocables et jugements de divorce (une diminution de 2 p. 100 par rapport à 2002-2003).

- Un total de 3 839 actions ont été engagées à la Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine en 2003-2004, soit une diminution de 15 p. 100 par rapport à 2002-2003. Le nombre de questions en litige s'est chiffré à 851, soit une diminution de 2 p. 100 comparativement à l'année précédente.

- Un total de 6 641 demandes ont été déposées à la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine en 2003-2004, soit une augmentation de 4 p. 100 comparativement au total de l'année précédente (6 394). Le nombre de dépôts d'affidavits constatant le défaut est inclus dans ces totaux pour la première fois.

- En 2003-2004, 3 776 dossiers de petites créances ont été ouverts, soit une baisse de 3 p. 100 par rapport à l'année précédente. La somme en litige était de 3 000 $ ou moins dans 2 452 cas et elle dépassait 3 000 $ dans 1 324 cas. En tout, 1 089 audiences ont été tenues à la Cour des petites créances pendant l'année, soit 3 p. 100 de moins qu'en 2002-2003.

- La Cour provinciale a traité 42 022 accusations en 2003-2004, soit 5 p. 100 de moins que pendant l'exercice financier précédent. Environ 39 p. 100 de toutes les affaires ayant fait l'objet d'une décision étaient des condamnations par défaut en vertu de la *Loi*

- In 2003-2004, the Youth Justice Court disposed of 3,933 charges, a decrease of seven per cent from the previous year.

Programs and Other Initiatives

- On January 1, 2004, amendments to the Small Claims Act were proclaimed, creating a new process for dealing with complaints made against adjudicators.

- The Court Services Division, together with other branches of the Department of Justice and other interested departments, continued the "Kids Come First: Family Support Orders Service Renewal" project in 2003-2004. The development of organizational, technological, and legislative needs was the key area of action during the year. A Request for Proposals for new technology to support the program was issued in January 2003. The evaluation process will be completed in early 2004-2005.

- In 2003-2004, the total caseload for the Family Support Orders Service was 14,668 cases, an increase of three per cent over the previous year. Support payments due totaled $41.3 million, while payments received and disbursed amounted to $31.7 million. As a result, 77 per cent of the amount due was received, the same percentage as in 2002-2003. Of the total dollars collected in 2003-2004, $4.1 million was paid to the Minister of Finance account with respect to benefits paid for social assistance.

- In 2003-2004, an Integrated Voice Response (IVR) system responced to an average of 11,308 child/spousal support inquiries per month from recipients and payers seeking information on payments received and due. The IVR system was implemented in March

sur les véhicules à moteur ou d'autres lois provinciales.

- En 2003-2004, 3 933 accusations ont fait l'objet d'une décision devant le Tribunal pour adolescents, soit une diminution de 7 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Programmes et autres initiatives

- Le 1er janvier 2004, des modifications à la *Loi sur les petites créances* ont été promulguées, créant un nouveau processus de traitement des plaintes déposées contre les adjudicateurs.

- La Division des services aux tribunaux, conjointement avec d'autres directions du ministère de la Justice et d'autres ministères intéressés, a poursuivi en 2003-2004 le projet *Les enfants avant tout : renouvellement du Service des ordonnances de soutien familial*. L'élaboration de solutions aux besoins organisationnels, techniques et législatifs a été le principal champ d'action au cours de l'année. Une demande de propositions visant à obtenir de nouveaux moyens technologiques afin de soutenir le programme a été lancée en janvier 2003. Le processus d'évaluation sera terminé au début de l'exercice 2004-2005.

- En 2003-2004, le Service des ordonnances de soutien familial a traité un total de 14 668 dossiers, ce qui représente une augmentation de 3 p. 100 comparativement à l'année précédente. Les paiements de soutien exigibles totalisaient 41,3 millions de dollars. De ce montant, 31,7 millions de dollars ont été reçus et déboursés en 2003-2004. C'est donc dire que 77 p. 100 des sommes exigibles ont été perçues, soit le même pourcentage qu'en 2002-2003. Du total perçu en 2003-2004, 4,1 millions de dollars ont été versés au compte du ministre des Finances au titre des prestations d'assistance sociale.

- En 2003-2004, le système interactif de réponse vocale a reçu en moyenne 11 308 demandes de renseignements par mois de payeurs et de prestataires d'un soutien aux enfants ou au conjoint qui désiraient obtenir de l'information sur les paiements

2003 to provide clients with faster response to their queries and to allow staff to devote more time to account management.

- In October 2003, the Family Support Orders Service introduced the option of receiving child support payments made through the program by way of direct deposit. By the end of March 2004, approximately one-third of all child support payments sent to families were being delivered by way of direct deposit.

- On February 1, the *Interjurisdictional Support Orders Act* was proclaimed. The intent of the new legislation is to simplify the process of obtaining, registering and enforcing family support orders in cases where the former domestic partners reside in different provinces, territories or countries. At the same time, reciprocity within the United States of America was enlarged to include all 50 states and the U.S. territories.

- Court Services Division also continued the Child Support Variation Service (CSVS) under the Child-Centered Family Justice Initiatives Strategy. This pilot project was initiated in 2002-2003 in the Court of Queen's Bench judicial district of Saint John. Senior family law lawyers (Conciliation Officers) meet with the parties to help resolve the issue of child support variation. The purpose is to review the documentation provided, ensure it is proper and complete, listen to the parties, and develop a recommendation based on the information provided and a proper application of the Child Support Guidelines. If the parties agree with the recommendation, a consent order is prepared, signed and forwarded to a judge for approval. If the parties do not agree, the file is forwarded to the court for a judicial hearing. Of the 183 cases dealt with in 2003-2004, 61 per cent (118) were settled without a judicial hearing while issues were narrowed for another five per cent (10) of cases before they were forwarded to court. A further 30 per cent (57) were forwarded to the court because agreement could not be reached. The remaining four per cent (8) of

reçus et exigibles. Le système a été mis en œuvre en mars 2003 pour fournir aux clients une réponse plus rapide à leurs demandes de renseignements et permettre au personnel de consacrer davantage de temps à la gestion des comptes.

- En octobre 2003, le Service des ordonnances de soutien familial a commencé à offrir le dépôt direct comme moyen de recevoir les pensions alimentaires versées par l'entremise du programme. À la fin de mars 2004, environ un tiers de tous les paiements envoyés aux familles pour le soutien d'un enfant ont été faits par dépôt direct.

- La *Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien* a été promulguée le 1er février. Cette nouvelle loi vise à simplifier le processus d'obtention, d'enregistrement et d'exécution des ordonnances de soutien familial lorsque les anciens partenaires domestiques résident dans des provinces, des territoires ou des pays différents. De plus, la réciprocité avec les États-Unis a été élargie de façon à inclure les 50 États et les territoires américains.

- La Division des services aux tribunaux a également continué l'application du Service de modification des pensions alimentaires pour enfants (SMPAE) dans le cadre de la Stratégie de justice familiale axée sur l'enfant. Ce projet-pilote a été lancé en 2002-2003 par le bureau de la circonscription judiciaire de Saint-Jean de la Cour du Banc de la Reine. Des avocats chevronnés (agents de conciliation) rencontrent les parties dans les cas de litige relatifs à la modification d'une pension alimentaire pour enfant. L'objectif est d'examiner les preuves soumises, de s'assurer que la documentation présentée est appropriée et complète, d'écouter les parties, de formuler une recommandation en fonction des renseignements fournis et de proposer une application appropriée des *Lignes directrices en matière de soutien pour enfant*. Si les parties sont d'accord avec la recommandation, une ordonnance sur consentement est préparée, signée et envoyée à un juge pour approbation. Si les parties ne sont pas d'accord, le dossier est soumis au tribunal pour la tenue d'une audience judiciaire. Sur les 183 dossiers qui ont été

cases were withdrawn before a meeting with a Conciliation Officer took place. An evaluator was retained to prepare an appropriate evaluation design, with survey questionnaires; the same evaluator was retained to evaluate the program, with the report due in the fall of 2004.

traités en 2003. 2004, 61 p. 100 (118) ont été réglés sans la tenue d'une audience judiciaire tandis que les questions ont été définies plus étroitement dans 5 p. 100 (10) des cas avant d'être renvoyés devant le tribunal. Par ailleurs, 30 p. 100 (57) ont été renvoyés devant le tribunal parce qu'aucune entente n'a pu être conclue. Les autres 4 p. 100 (8) des cas ont été retirés avant la tenue d'une réunion avec un agent de conciliation. Un évaluateur a été embauché pour préparer un schéma d'évaluation approprié contenant des questionnaires de sondage; le même évaluateur a été chargé d'évaluer le programme, et son rapport est attendu pour l'automne 2004.

- During 2003-2004, court social workers served 5,932 clients at intake interviews, an increase of four per cent over 2002-2003. Of these, 1,058 were referred to a family solicitor following the intake interview, a decrease of 1 per cent from the previous year. Of the clients referred to a family solicitor, 586 were victims of partner abuse and 472 were dependent spouses in need of help to address support issues. Legal Aid New Brunswick contracts Family Solicitors to provide family law services to all clients referred to them by the court social workers. They provide legal services to support beneficiaries and victims of partner abuse for whom the court social workers' mediation services would be inappropriate. They also provide legal representation in support enforcement matters on behalf of the Family Support Orders Service.

- En 2003-2004, les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux ont servi 5 932 clients lors des entrevues d'accueil, soit 4 p. 100 de plus qu'en 2002-2003. De ce nombre, 1 058 ont été orientés vers les avocats spécialisés en droit de la famille à la suite de l'entrevue d'accueil, soit une diminution de 1 p. 100 par rapport à l'année précédente. Parmi les clients qui ont consulté un avocat spécialisé en droit de la famille, 586 étaient des victimes de violence conjugale et 472 étaient des conjoints à charge ayant besoin d'aide pour régler des questions relatives au soutien. Aide juridique Nouveau-Brunswick embauche à forfait des avocats spécialises en droit de la famille pour fournir des services de droit familial à tous les clients qui lui sont envoyés par les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux. Ces avocats fournissent des services juridiques aux bénéficiaires d'un soutien et aux victimes de violence conjugale pour lesquels les services de médiation des travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux ne seraient pas appropriés. Ils assurent en outre la représentation en justice du Service des ordonnances de soutien familial dans les affaires liées à l'exécution des pensions alimentaires.

- Court Services Division prepared a submission to Justice Canada in support of additional judicial appointments to the Court of Queen's Bench, Family Division. The submission was prepared with the input of the judiciary, representatives from the Bar, and court management and was in response to Justice Canada's Unified Family Court expansion

- La Division des services aux tribunaux a préparé une soumission à l'intention de Justice Canada pour soutenir la nomination de juges supplémentaires à la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine. La soumission a été préparée avec la contribution de la magistrature, de représentants du Barreau et des gestionnaires des tribunaux en réponse

project. Additional appointments would address court delays in certain areas of the province. Justice Canada is expected to announce a decision later in 2004.

- The Court Services Division participated in a Federal/Provincial/Territorial Task Force on Child-Centered Justice Initiatives. Under these initiatives, the Court Services Division co-ordinated a variety of family law projects through a cost-sharing agreement with the federal Department of Justice. One of these projects was the continuation of the *For the Sake of the Children* program, for which there were 2,520 registrations in 2003-2004, up 35 per cent from 2002-2003. In 2003-2004, Court Services Division began to compile statistics about the number of people who actually attend the program. Of those registered, 1,362 people, or 54 per cent, attended. The number of registrations always exceeds actual attendance, due to cancellations, no-shows, and subsequent repeat registrations by the same individuals. An independent evaluation of the program was completed in March, 2004. The final translated report is due in the spring of 2004.

- Support was provided to the *Criminal Code* Review Board, a body established pursuant to subsection 672.38 (1) of the *Criminal Code*. The Board makes or reviews dispositions concerning any accused in respect of whom there is a verdict of not criminally responsible by reason of mental disorder or where it is found that the accused is unfit to stand trial.

- In 2003-2004, Sheriff Services made a number of improvements in officer safety as well as in the safety of persons in custody, the public, and the judiciary. Examples of training received by officers included pressure point control tactics, speed-cuffing techniques, and proper use of pepper spray. Officers were also equipped with bullet proof vests and pepper spray. In addition, Sheriff Services

au projet d'expansion du tribunal unifié de la famille de Justice Canada. Les nominations additionnelles permettraient de combler les retards dans certaines régions de la province. Justice Canada devrait annoncer sa décision plus tard en 2004.

- La Division des services aux tribunaux a participé aux activités d'un groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les initiatives en matière de justice axée sur les enfants. Dans ce contexte, la Division des services aux tribunaux a coordonné divers projets dans le domaine du droit de la famille grâce à une entente de partage des coûts avec le ministère fédéral de la Justice. Un de ces projets visait la continuation du programme *Pour l'amour des enfants*, auquel 2 520 personnes se sont inscrites en 2003-2004, ce qui représente une augmentation de 35 p. 100 par rapport à 2002-2003. En 2003-2004, la Division des services aux tribunaux a commencé à rassembler des données sur le nombre de personnes qui ont participé au programme. Des personnes inscrites, 1 362, ou 54 p. 100, y ont effectivement participé. Le nombre d'inscriptions est toujours supérieur au nombre réel de participants en raison des annulations, des absences et des inscriptions multiples par les mêmes personnes. Une évaluation indépendante de ce programme a été complétée en mars 2004. Le rapport final traduit devrait être publié au printemps de 2004.

- Un soutien a été fourni à la Commission d'examen constituée en vertu du paragraphe 672.38 (1) du *Code criminel*, un organisme qui prend des mesures ou examine les mesures prises lorsque le tribunal rend un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux ou d'inaptitude à subir un procès.

- En 2003-2004, les Services des shérifs ont apporté un certain nombre d'améliorations relativement à la sécurité des agents, des personnes sous garde, du public et de la magistrature. Par exemple, les agents ont reçu une formation sur les tactiques de maîtrise par points de compression, les techniques de pose rapide des menottes et l'utilisation appropriée du gaz poivré. On a également four-

standardized the number of officers assigned to each courtroom for security purposes, based on determination of risk.

- As part of its court-related transportation responsibilities in 2003-2004, Sheriff Services transported 17,790 persons over a total of 1,432,413 kilometres. Among those transported were young offenders, federal inmates, adult offenders, patients going to or coming from a psychiatric facility, parole violators, and federal inmates.

- A total of $44,310 in Sheriff fees was collected from the execution of orders during the 2003-2004 fiscal year. Revenues collected from Sheriff fees are deposited into the province's General Revenue Fund.

- The Court Services Division participated on a number of Federal/Provincial/Territorial and inter-governmental committees, including the Maintenance Enforcement Program Directors' Working Group, the Justice Information System-Client Information System Interface Committee, the Jury Management Committee, the *Youth Criminal Justice Act* Steering Committee, the Coordinating Committee of Senior Officials – Family Justice, the Interjurisdictional Support Subcommittee, the Working Group on Judicial Affairs, and the Working Group on Data Needs Related to the Youth Justice Renewal Initiative.

ni aux agents des gilets pare-balles et du gaz poivré. De plus, les Services des shérifs ont normalisé le nombre d'agents assignés à chaque salle d'audience à des fins de sécurité en se basant sur la détermination des risques.

- En ce qui concerne leurs responsabilités relatives au transport des détenus en 2003-2004, les Services des shérifs ont assuré le transport de 17 790 personnes sur un total de 1 432 413 kilomètres. Parmi les personnes visées par ces services se trouvaient des jeunes contrevenants, des contrevenants adultes, des patients qui se rendaient dans un établissement psychiatrique ou qui en revenaient, des contrevenants aux conditions de la libération conditionnelle et des détenus sous responsabilité fédérale.

- Les droits de shérif qui ont été perçus pour l'exécution d'ordonnances au cours de l'année financière 2003-2004 se sont élevés à 44 310 $. Les recettes provenant des droits de shérif sont déposées dans le fonds des recettes générales du gouvernement provincial.

- La Division des services aux tribunaux a participé aux travaux d'un certain nombre de comités fédéraux, provinciaux, territoriaux et intergouvernementaux, notamment le groupe de travail des directeurs des programmes d'exécution des ordonnances, le comité pour l'interface du Système d'information sur la justice (SIJ) et du Système d'information sur la clientèle (SIC), le comité sur l'administration des jurys, le comité directeur sur la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, le comité de coordination des hauts fonctionnaires en matière de justice familiale, le sous-comité sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien, le groupe de travail sur les affaires judiciaires et le groupe de travail sur les besoins en données relatives à l'Initiative de renouvellement du système de justice pour les jeunes.

Court Statistics / Statistiques relatives aux tribunaux

Table 1 / Tableau 1

Court of Queen's Bench – Trial Division: Causes* in 2003-2004 / Cour du Banc de la Reine – Division de première instance: actions* en 2003-

Judicial District / Circonscription judicaire	District Total / Total pour la circonscription 2003-2004	District Total / Total pour la circonscription 2002-2003	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Saint John	999	1,213	-18 %
Moncton	1,117	1,307	-15 %
Fredericton	667	675	-1 %
Bathurst	526	649	-19 %
Miramichi	144	180	-20 %
Campbellton	115	190	-39 %
Edmundston	158	195	-19 %
Woodstock	113	123	-8 %
TOTAL	**3,839**	**4,532**	**-15 %**

**Note : A cause is defined as an action, suit or other originating process between a plaintiff and a defendant.*

****Remarque** : Une action désigne une action, une poursuite ou toute autre procédure introductive d'instance entre un demandeur et un défendeur.*

Table 2 / Tableau 2

Court of Queen's Bench – Trial Division: Matters* Filed in 2003-2004 Cour du Banc de la Reine - Division de première instance:

Judicial District / Circonscription judicaire	District Total / Total pour la circonscription 2003-2004	District Total / Total pour la circonscription 2002-2003	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Saint John	173	153	13 %
Moncton	191	197	-3 %
Fredericton	109	90	21 %
Bathurst	92	143	-36 %
Miramichi	113	87	30 %
Campbellton	59	69	-14 %
Edmundston	94	81	16 %
Woodstock	20	49	-59 %
TOTAL	**851**	**869**	**-2 %**

****Note:** Matters generally include: criminal matters, primarily indictable and summary conviction appeals, and Notices of Application in civil matters (trials or hearings and ex-parte applications).*

****Remarque** : Les questions comprennent généralement : les affaires criminelles (accusations et appels sommaires) et les avis de requête concernant les affaires civiles (procès ou audiences et requêtes ex parte).*

Table / Tableau 3

Court of Queen's Bench – Family Division: Total Filing Activity* in 2003-2004
Cour du Banc de la Reine – Division de la famille: instances introduites* en 2003-2004

Judicial District / Circonscription judicaire	Trial records for petitions / Dossiers d'instruction relatifs aux requêtes déposées	Motions / Motions déposées	Applications / Requêtes déposées	Separation agreements/ Ententes de séparation	Voluntary Agreement (FCS Clients) / Accords volontaires (clients de SFC) **	Affidavits of Default /	*Total*
Saint John	364	269	626	11	105	35	1,410
Moncton	381	469	424	29	67	244	1,614
Fredericton	354	182	242	22	45	22	867
Bathurst	81	122	339	68	69	102	781
Miramichi	88	51	139	25	50	138	491
Campbellton	41	90	200	9	67	20	427
Edmundston	67	140	128	9	35	80	459
Woodstock	89	70	135	54	43	201	592
Total 2003-2004	**1,465**	**1,393**	**2,233**	**227**	**481**	**842**	**6,641**
Total 2002-2003	**1,571**	**1,289**	**2,107**	**196**	**450**	**781**	**6,394**
% change / variation	**-7%**	**8%**	**6%**	**16%**	**7%**	**8%**	**4%**

**Based on the number of trial records for petitions, motions, applications and agreements filed in the regional offices of Family Division. Affidavits of default are included in this table for the first time for 2003-2004. **FCS = Department of Family and Community Services.*

**Fondées sur le nombre de dossiers d'instruction relatifs aux pétitions, aux motions, aux requêtes, aux accords et aux affidavits constatant le défaut déposés dans les bureaux régionaux de la Division de la famille. Les affidavits constatant le défaut sont inclus dans ce tableau pour la première fois en 2003-2004. ** SFC = Ministère des Services familiaux et communautaires*

Table / Tableau 4

Small Claims Court – Number of Claims Filed: 2003-2004 / Cour des petites créances – Nombre de demandes déposées en 2003-2004

Judicial District Circonscription judiciaire	Up to $3,000 Jusqu'à concurrence de 3 000$	$3,000 to $6,000 De 3 001$ à 6 000$	Total
Saint John	510	228	738
Moncton	540	319	859
Fredericton	402	244	646
Bathurst	293	172	465
Miramichi	195	100	295
Campbellton	96	78	174
Edmundston	240	87	327
Woodstock	176	96	272
Total 2003-2004	**2,452**	**1,324**	**3,776**
Total 2002-2003	**2,369**	**1,533**	**3,902**
Change from 2002-2003 Variation de 2002-2003	**4 %**	**-14 %**	**-3 %**

Table / Tableau 5
Provincial Court of New Brunswick Charge Data – Adults Only* : 2003-2004
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick: Données relatives aux inculpations (adultes seulement)* en 2003-2004

Region / Région	Number of charges disposed of / Nombre d'inculpations jugées 2003-2004	Number of charges disposed of / Nombre d'inculpations jugées 2002-2003	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Moncton	7,970	8,536	-7%
Saint John	3,645	3,776	-3%
Hampton	3,021	3,484	-13%
St. Stephen	2,145	1,924	11%
Fredericton	3,907	4,214	-7%
Burton	1,698	1,879	-10%
Woodstock	2,770	3,219	-14%
Grand Falls	1,472	1,574	-6%
Edmundston	1,671	1,958	-15%
Campbellton	3,358	3,062	10%
Bathurst	1,679	1,777	-6%
Tracadie	2,854	2,607	9%
Miramichi	2,832	2,808	1%
Richibucto	3,000	3,253	-8%
Total	**42,022**	**44,071**	**-5%**

**Excluding Municipal bylaws / À l'exception des arrêtés municipaux.*

Table / Tableau 6
Provincial Court of New Brunswick Charge Data - Youth* – 2003-2004
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick: Données relatives aux inculpations (adolescents)* 2003-2004

Region / Région	Number of charges disposed of / Nombre d'inculpations jugées 2003-2004	Number of charges disposed of / Nombre d'inculpations jugées 2002-2003	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Moncton	746	959	-22%
Saint John	696	551	26%
Hampton	383	456	-16%
St. Stephen	160	223	-28%
Fredericton	317	360	-12%
Burton	175	221	-21%
Woodstock	359	255	41%
Grand Falls	112	113	-1%
Edmundston	117	60	95%
Campbellton	200	246	-19%
Bathurst	94	119	-21%
Tracadie	145	154	-6%
Miramichi	338	381	-11%
Richibucto	91	139	-35%
Total	**3,933**	**4,237**	**-7%**

**Excluding Municipal bylaws / À l'exception des arrêtés municipaux.*

Table / Tableau 7

Summary of Fines Imposed, Collected, Outstanding*
Provincial Court and Youth Justice Court 2003-2004
Sommaire des amendes imposées, perçues et en souffrance*
Cour provinciale et Tribunal pour adolescents 2003-2004

Value of Outstanding Fines as of April 1st, 2003 / Valeur des amendes en souffrance en date du 1er avril 2003	**$ 8,847,788**
(+) Value of Fines Imposed in 2003-2004 (+) Valeur des amendes imposées en 2003-2004	$ 3,284,779
(-) Value of Fines Satisfied in 2003-2004 – Cash (-) Valeur des amendes acquittées en 2003-2004 – En espèces	$ 2,140,938
(-) Value of Fines Satisfied in 2003-2004 – Fine Option (-) Valeur des amendes acquittées en 2003-2004 – Programme d'option-amende	$ 251,683
(-) Value of Fines Satisfied in 2003-2004 – Time Served (-) Valeur des amendes acquittées en 2003-2004 – Détention	$ 532,231
(=) Value of Outstanding Fines as of March 31, 2004 (=) Valeur des amendes en souffrance en date du 31 mars 2004	**$ 9,207,715**
Percentage Increase in Value of Outstanding Fines from 2002-2003 Augmentation en pourcentage de la valeur des amendes en souffrance par rapport à 2003-2004	**+4 %**

(Source: Justice Information System) / (Source : Système d'information sur la justice)

**Financial data relates to fines that have been imposed after the October 1999 implementation of the new Justice Information System. All tables include fines owing to the Federal Receiver General as well as the Province of New Brunswick's Consolidated Revenue Fund.*

**Les données financières se rapportent aux amendes imposées après la mise en œuvre du nouveau Système d'information sur la justice (SIJ) en octobre 1999. Tous les tableaux comprennent les amendes dues au receveur général du Canada et au Trésor du gouvernement du Nouveau-Brunswick.*

Table / Tableau 8

Provincial Court and Youth Justice Court
Number and Value of Fines Imposed 2003-2004
Cour provinciale et Tribunal pour adolescents
Nombre total et valeur des amendes imposées 2003-2004

	Number of Fines / Nombre d'amendes	Value of Fines / Valeur des amendes
Provincial Court / Cour Provinciale	8,699	$ 3,232,998
Youth Justice Court / Tribunal pour adolescents	501	$ 51,781
Total 2003-2004	9,200	$ 3,284,779
Total 2002-2003	10,064	$ 5,073,958
% change / Variation en %	**-9%**	**-35%**

Table / Tableau 9

Provincial Court / Cour provinciale
Fines Satisfied by Cash Payment, Fine Option and Time Served / Amendes acquittées en espèces, dans le cadre du Programme d'option-amende ou au moyen d'une période de détention
2003-2004

	Value of Fines Satisfied / Valeur des amendes acquittées	Cash Payment / En espèces	Fine Option / Programme option–amende	Time Served / Détention
2003-2004	$2,874,619 (100%)	$2,103,180 (73%)	$ 243,335 (9%)	$ 528,104 (18%)
2002-2003	$4,051,598 (100%)	$2,132,931 (53%)	$ 268,496 (6%)	$ 1,650,17* (41%)
% change / Variation en %	-29%	-1%	-9%	-68%

**Two individuals convicted of an offence under the Excise Act who served time in default of payment accounted for over $600,000 of this total.*
**Deux personnes déclarées coupables d'une infraction à la Loi sur l'accise ont purgé une peine de détention pour défaut de paiement d'une amende représentant 600 000 $ de ce total.*

Table / Tableau 10

Youth Justice Court / Tribunal pour adolescents
Fines Satisfied by Cash Payment, Fine Option and Time Served 2003-2004 / Amendes acquittées en espèces, dans le cadre du Programme d'option-amende ou au moyen d'une période de détention 2003-2004

	Value of Fines Satisfied / Valeur des amendes acquittées	Cash Payment / En espèces	Fine Option / Programme option–amende	Time Served / Détention
2003-2004	$ 50,233 (100%)	$ 37,758 (75%)	$ 8,348 (17%)	$ 4,127 (8%)
2002-2003	$ 62,426 (100%)	$ 47,620 (76%)	$ 12,228 (20%)	$ 2,578 (4%)
% change / Variation en %	-20%	-21%	-32%	+60%

Table / Tableau 11

Provincial Court and Youth Justice Court / Cour provinciale et Tribunal pour adolescents
Detail by Court - Value of Overdue Fines 2003-2004 / Données par tribunal - Valeur des amendes en souffrance 2003-2004

	Provincial Court / Cour provinciale	Youth Justice Court / Tribunal pour adolescents	Total
2003-2004	$ 9,126,569 (99%)	$ 81,146 (1%)	$ 9,207,715 (100%)
2002-2003	$ 8,768,190 (99%)	$ 79,598 (1%)	$ 8,847,788 (100%)

Justice Services Division

The Justice Services Division includes Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch, Examinations Branch, Insurance Branch, Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch, and Securities Administration Branch.

Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch

Credit Unions

This Branch is responsible for the supervision of credit unions and caisses populaires in New Brunswick. It administers the *Credit Unions Act* and Regulations and carries out the duties and responsibilities of the Superintendent of Credit Unions. Along with providing incorporation services for credit unions and caisses populaires, the Branch oversees the financial stability and solvency of credit unions for the protection of depositors as well as recommending policy and legislative changes concerning credit unions.

Co-operatives

This Branch administers the *Co-operative Associations Act* and Regulations. The Branch provides incorporation and related services and recommends policy and legislative changes concerning co-operatives. Co-operatives are classified under seven categories: agricultural, forest products, fisheries, consumer stores, housing, service and worker co-operatives.

Division des services à la justice

La Division des services à la justice comprend la Direction des caisses populaires, des coópératives et des sociétés de fiducie, la Direction des examens, la Direction des assurances, la Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation et la Direction de l'administration des valeurs mobilières.

Direction des caisses populaires, des coopératives et des sociétés de fiducie

Caisses populaires

La Direction assure la surveillance des caisses populaires et des *credit unions* au Nouveau-Brunswick. Elle s'occupe de l'application de la *Loi sur les caisses populaires* et de ses réglements et exerce les attributions du surintendant des caisses populaires. En plus d'assurer les services de constitution en corporation des caisses populaires, la Direction surveille la stabilité financière et la solvabilité des caisses afin de protéger les déposants et elle recommande des modifications aux politiques et aux mesures législatives qui concernent les caisses populaires.

Coopératives

La Direction des coopératives se charge de l'application de la *Loi sur les associations coopératives* et de ses réglements. Elle s'occupe notamment des services de constitution en corporation des coopératives et d'autres services connexes, et recommande des modifications aux politiques et aux mesures législatives qui concernent les coopératives. Les coopératives sont réparties en sept catégories : coopératives agricoles, coopératives de produits forestiers, coopératives de pêcheurs, coopératives de consommateurs, coopératives d'habitation, coopératives de services et coopératives de travailleurs.

Loan and Trust Companies

This Branch administers the *Loan and Trust Companies Act*. The activities involve incorporation and licensing of provincial loan and trust companies as well as licensing of extra-provincial loan and trust companies.

Highlights

- The Branch continued to assist the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation in the maintenance of a deposit insurance fund. The amount of the fund, as of December 31, 2003, was $1.2 million.

- The Superintendent approved two caisse populaire amalgamation initiatives involving four caisses populaires, as well as the dissolution of one credit union by way of a buy-sell agreement with another credit union.

- During the fiscal year ending March 31, 2004, the Branch administered current co-operative associations legislation and incorporated two new co-operatives. One co-operative was dissolved during the 2003-2004 fiscal year.

- Forty-nine extra-provincial companies were licensed under the *Loan and Trust Companies Act* as of March 31, 2004. There were no New Brunswick incorporated loan and trust companies.

- All New Brunswick credit unions/caisses populaires and international trust companies incorporated in the Province report monthly to the Branch regarding the *Lists of Names Subject to the Regulations Establishing a List of Entities* made under subsection 83.11 of the *Criminal Code* and under section 7 of the *United Nations Suppression of Terrorism Regulations* (October 31, 2003).

Sociétés de prêt et de fiducie

La Direction est également chargée de l'application de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*. Elle s'occupe donc de la constitution en corporation et de l'agrément des sociétés provinciales de prêt et de fiducie, ainsi que de l'agrément des sociétés extraprovinciales de prêt et de fiducie.

Faits saillants

- La Direction a continué de fournir un soutien à la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick pour le maintien d'un fonds d'assurance-dépôts. Le montant du fonds, le 31 décembre 2003, s'élevait à 1,2 million de dollars.

- Le surintendant a approuvé deux projets de fusion visant quatre caisses populaires, de même que la dissolution d'une caisse populaire au moyen d'une convention de rachat d'actifs avec une autre caisse.

- Durant l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2004, la Direction a administré les mesures législatives en vigueur par rapport aux associations coopératives et a constitué deux nouvelles coopératives. Une coopérative a été dissoute au cours de l'année financière 2003-2004.

- En date du 31 mars 2004, 49 sociétés extraprovinciales étaient titulaires d'un permis délivré en vertu de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*. Aucune compagnie provinciale de prêt et de fiducie était constituée en corporation à cette date.

- Toutes les caisses populaires et les *credit unions* du Nouveau-Brunswick et les compagnies de fiducie internationales constituées dans la province présentent un rapport mensuel à la Direction au sujet des *Listes d'entités assujetties au Règlement établissant une liste d'entités* pris en vertu du paragraphe 83.11 du *Code criminel* et en vertu de la section 7 du *Règlement d'application de la résolution des Nations-Unies sur la lutte contre le terrorisme* (le 31 octobre 2003).

Table 1
Comparative Statistical Summary - Credit Unions and Caisses Populaires

	2003	2002
Number of Credit Unions	56	59
Employees	1,397	1,500
Membership*	312,600	307,000
Assets	$2,765,038,857	$2,581,942,322
Deposits	$2,461,475,025	$2,329,241,044

The financial information presented here represents audited information for the 2002 and 2003 fiscal years. Further information pertaining to credit unions is provided in the Credit Unions Annual Report.
***Note:** This represents the total number of members as reported by each credit union and caisse populaire.*

Tableau 1
Tableau statistique comparatif – Caisses populaires et credit unions

	2003	2002
Nombre de caisses populaires	56	59
Employés	1 397	1 500
Membres*	312 600	307,000
Actif	2 765 038 857 $	2 581 942 322 $
Dépôts	2 461 475 025 $	2 329 241 044 $

Il s'agit, dans le présent tableau, de données financières vérifiées pour les exercices financiers 2002 et 2003. On trouve un complément d'information sur les caisses populaires dans le rapport annuel des caisses populaires.
***Note** : Ce chiffre représente le nombre de membres déclaré par chaque caisse populaire ou credit union.*

Table 2
Comparative Statistical Summary – Co-operatives by Calendar Year*

	2003	2002
	*Preliminary	Actual
Number of Co-operatives	227	227
Full-time Employees	835	855
Part-time Employees	1,678	1,812
Membership	70,431	69,940
Assets	$170,923,524	$172,189,995
Total sales	$372,625,934	$373,635,627

***Note:** *Statistics do not represent all active co-operatives, but only those which have filed their 2002 annual return and/or financial statements previous to the preparation of the annual report for co-operative associations and their 2003 annual return and/or financial statements before August 31, 2004.*
Further detailed information pertaining to co-operatives is provided in the Co-operatives Annual Report.

Tableau 2

Tableau statistique comparatif – Coopératives, par année civile*

	2003	2002
	*Préliminaire	Actuel
Nombre de coopératives	227	227
Employés à plein temps	835	855
Employés à temps partiel	1 678	1 812
Membres	70 431	69 940
Actif	170 923 524 $	172 189 995 $
Ventes totales	372 625 934 $	373 635 627 $

Note : **Les chiffres ne tiennent pas compte de toutes les coopératives actives, uniquement celles qui ont déposé leur déclaration annuelle ou leurs états financiers de 2002 avant la préparation du rapport annuel des associations coopératives et leur déclaration annuelle ou leurs états financiers 2003 avant le 31 aout 2004.*

Examinations Branch

The Examinations Branch is responsible for examining financial institutions, corporations and individuals licensed by other Branches in the Department of Justice. The Branch operates a comprehensive examination framework in order to provide regulators of financial institutions and licensees with assessments of whether those being regulated are financially healthy, observing sound business practices, and meeting compliance requirements under the following statutes: the *Securities Act*, *Insurance Act*, *Credit Unions Act*, *Pre-arranged Funeral Services Act*, *Loan and Trust Companies Act* and the *Collection Agencies Act*.

The Branch is also responsible for providing advisory services and recommending policy changes affecting the regulation of financial institutions and licensees for solvency, stability, and sound financial management practices.

Direction des examens

Cette Direction est chargée de l'examen des institutions financières, des corporations et des particuliers qui obtiennent leur licence ou leur permis auprès d'autres directions du ministère de la Justice. Elle administre un système d'examen général de façon à fournir aux responsables de la réglementation des institutions financières et des titulaires de permis des évaluations pour déterminer si les parties assujetties à la réglementation sont dans une bonne situation financière, ont de saines pratiques commerciales et se conforment aux exigences prévues par la *Loi sur les valeurs mobilières*, la *Loi sur les assurances*, la *Loi sur les caisses populaires*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie* et la *Loi sur les agences de recouvrement*.

La Direction fournit des services de consultation et recommande des changements aux politiques qui touchent la réglementation des institutions financières et des titulaires de permis aux chapitres de la solvabilité, de la stabilité et des bonnes méthodes de gestion financière.

Highlights

- The Branch completed annual desk examinations of New Brunswick-based insurance companies. Results were reported to the Superintendent of Insurance and each company. In addition, staff assisted the Insurance Branch in one field examination of a New Brunswick insurance broker, and also assisted the Insurance Branch in evaluating the results of this examination.

- Annual desk examinations of New Brunswick securities brokers were also completed during the year.

- The Branch continued its ongoing activities to monitor the financial results and business practices of New Brunswick credit unions, stabilization boards, and federations. Observations were reported to the Superintendent of Credit Unions on financial results and other compliance issues.

- A review of documents relating to the renewal of one family of New Brunswick mutual funds was completed, and the results were reported to the Securities Administration Branch.

- A review of annual financial statements of licensed collection agencies was done, and an assessment was provided to the Consumer Affairs Branch.

- The Branch completed on-site examinations of pre-arranged funeral trust funds in twelve funeral homes. Assessments and recommendations were forwarded to the Consumer Affairs Branch after each examination for any required follow-up with a particular funeral home. Staff also reviewed and assessed funeral homes' trust fund annual statements submitted to the Department.

Faits saillants

- La Direction a effectué ses examens manuels annuels des sociétés d'assurance relevant de la compétence de la Province. Elle en a communiqué les résultats au surintendant des assurances et à chacune des sociétés. De plus, le personnel a aidé la Direction des assurances à un examen sur place d'un courtier d'assurance établi au Nouveau-Brunswick et a aidé la Direction des assurances à évaluer les résultats de cet examen.

- Des examens manuels annuels de courtiers en valeurs mobilières titulaires d'un permis du Nouveau-Brunswick ont également été effectués au cours de l'année.

- La Direction a poursuivi ses activités régulières de surveillance des résultats financiers et des pratiques commerciales des caisses populaires, des offices de stabilisation et des fédérations de la province. Elle a fait part au surintendant des caisses populaires de ses observations sur les résultats financiers et sur d'autres questions de conformité.

- La Direction a examiné les documents se rapportant au renouvellement d'une famille de fonds mutuels du Nouveau-Brunswick et elle a communiqué les résultats à la Direction de l'administration des valeurs mobilières.

- Les états financiers annuels des agences de recouvrement titulaires d'un permis ont été passés en revue. Une évaluation a ensuite été remise à la Direction des services à la consommation.

- La Direction a effectué des vérifications sur place des fonds en fiducie relatifs aux arrangements préalables de services de pompes funèbres auprès de douze salons funéraires. Les évaluations et les recommandations sont transmises à la Direction des services à la consommation après chaque examen en vue d'assurer le suivi nécessaire auprès des salons funéraires. Le personnel de la Direction a aussi vérifié et évalué les états financiers

- Financial, advisory, and other assistance was provided to the other Branches of Justice Services when requested. These services usually related to questions of business practices, disclosure to the public, or compliance with the applicable statute.

- Staff also provided administrative services to the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation.

Insurance Branch

The Insurance Branch supervises and regulates the business of insurance in New Brunswick. The goal is to protect the public by regulating insurers who carry on business in the Province and by requiring individuals who sell insurance products on behalf of these insurers to meet identified proficiency standards.

The Branch is responsible for the administration of the *Insurance Act*, the *Premium Tax Act*, the *Surety Bonds Act*, the *Marine Insurance Act*, and the *Special Insurance Companies Act*.

Highlights

- Through the Canadian Council of Insurance Regulators (CCIR) and the Joint Forum of Financial Market Regulators, New Brunswick participated with other jurisdictions and with industry in a number of initiatives, including the development of policies and procedures for the sale of financial products and services.

- The Life Licence Qualification Program (LLQP), which significantly enhanced and harmonized the licensing standards for agents and brokers selling life insurance products, was implemented.

annuels des comptes en fiducie soumis au Ministère par les salons funéraires.

- Sur demande, la Direction a fourni des conseils et de l'aide aux autres directions de la Division des services à la justice. Ces services portaient généralement sur des questions en matière de pratiques commerciales, de divulgation au public ou de conformité aux lois.

- La Direction a fourni des services administratifs à la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick.

Direction des assurances

La Direction des assurances surveille et réglemente le secteur des assurances au Nouveau-Brunswick. Son travail vise à protéger le public en réglementant les assureurs qui font affaire dans la province et en obligeant les personnes qui vendent des polices pour le compte de ces assureurs à se conformer à des normes de compétence reconnues.

La Direction est chargée de l'application de la *Loi sur les assurances*, de la *Loi de la taxe sur les primes d'assurance*, de la *Loi sur les cautionnements*, de la *Loi sur l'assurance maritime* et de la *Loi sur les compagnies d'assurance spéciale*.

Faits saillants

- Au sein du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) et du Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier, le Nouveau-Brunswick a participé avec d'autres administrations et avec des représentants de l'industrie à un certain nombre d'initiatives, notamment l'élaboration de directives et de modalités régissant la vente de produits et de services financiers.

- Le programme de qualification du permis d'assurance-vie a été mis en œuvre, ce qui a permis de rehausser et d'harmoniser considérablement les normes auxquelles les agents et les courtiers doivent répondre afin de vendre de l'assurance-vie.

- Work was initiated on changes to Regulation 85-151, the *Adjusters Regulation – Insurance Act* to reflect changes to industry courses and standards.

- The Branch continued to experience a high rate of consumer inquiries, particularly in the area of automobile insurance, arising from government reform initiatives.

- The Branch assisted in the development of a consultation paper on public automobile insurance to assist the Select Committee on Public Automobile Insurance in its work by providing basic information on terms and key issues, as well as a summary of public insurance systems.

- A toll-free line was established to better able New Brunswick consumers to seek information or to lodge complaints about automobile insurance.

- The Branch provided policy advice to assist the Department and government in its response to the Select Committee on Public Automobile Insurance.

- The Branch continued to support the Special Insurance Initiatives Office to co-ordinate activities relating to the private passenger automobile insurance file.

- Bill 54, *An Act to Amend the Insurance Act*, was enacted to implement tort law changes by capping claims for non-pecuniary loss for minor personal injury resulting from an automobile accident. The legislation also included some changes to the manner of filing automobile insurance rates before the Public Utilities Board.

- Des démarches en vue de modifier le Règlement 85-151, *Règlement sur les experts en sinistres – Loi sur les assurances*, ont été entreprises afin de refléter les changements survenus dans le domaine en ce qui concerne la formation et les normes.

- La Direction a encore reçu un très grand nombre de demandes de renseignements des clients, surtout pour ce qui est de l'assurance automobile, à la suite des initiatives de réforme entreprises par le gouvernement.

- La Direction a prêté main-forte au Comité spécial de l'assurance automobile publique en contribuant à l'élaboration d'un document de consultation qui fournissait les renseignements de base sur les conditions et les enjeux clés, ainsi qu'un aperçu des régimes publics d'assurance automobile.

- Un numéro sans frais a été établi afin d'aider les consommateurs du Nouveau-Brunswick à trouver des renseignements ou à déposer des plaintes concernant l'assurance automobile.

- La Direction a fourni des conseils d'orientation stratégique afin d'aider le Ministère et le gouvernement à formuler une réponse aux recommandations du Comité spécial de l'assurance automobile publique.

- La Direction a continué d'appuyer le bureau des initiatives en matière d'assurance spéciale dans ses efforts pour coordonner les activités relatives au dossier de l'assurance des voitures particulières.

- Le projet de loi 54 – *Loi modifiant la Loi sur les assurances* a été promulgué afin de mettre en œuvre des modifications relatives au droit de la responsabilité délictuelle en établissant des plafonds pour les pertes non pécuniaires liées à des blessures personnelles mineures subies à la suite d'un accident d'automobile. La mesure législative comprend aussi des modifications concernant le dépôt des tarifs d'assurance automobile devant la Commission des entreprises de service public.

- Subsequent legislation, Bill 1, *An Act to Amend the Insurance Act*, was also enacted. The legislation implemented a system for required notice for insurers to withdraw from offering automobile insurance products. It also required all insurers to either file new rates by August 15, 2003 reflecting the tort law changes, or assume a 20% roll back of rates. The Act also required insurers to refund any excess premiums paid by consumers, retroactive to July 1, 2003.

- Le projet de loi 1 – *Loi modifiant la Loi sur les assurances* a été promulgué par la suite afin de mettre en œuvre un système obligeant les assureurs à signifier d'avance leur intention de se retirer du marché de l'assurance automobile dans la province. La mesure législative obligeait aussi tous les assureurs à déposer, au plus tard le 15 août 2003, de nouveaux tarifs reflétant les modifications relatives au droit de la responsabilité délictuelle ou de diminuer leurs tarifs en vigueur de 20 p. cent. De plus, selon la loi, les assureurs devaient rembourser aux consommateurs les primes excessives déjà payées depuis le 1er juillet 2003.

- Regulation 2003-17, the *Excessive Rates Regulation – Insurance Act*, was filed to implement further changes to the rate filing process before the Public Utilities Board.

- Le Règlement 2003-17, *Règlement sur les tarifs excessifs – Loi sur les assurances*, a été déposé afin de mettre en application d'autres modifications au processus de dépôt des tarifs devant la Commission des entreprises de service public.

- Regulation 2003-20, the *Injury Regulation – Insurance Act* was developed and became applicable to cap claims for minor personal injury arising from an automobile accident occurring on or after July 1, 2003. This regulation implemented the tort law changes and capped claims for non-pecuniary loss at $2,500.

- Le Règlement 2003-20, *Règlement sur les blessures – Loi sur les assurances*, a été élaboré afin de plafonner les demandes de règlement en ce qui concerne les pertes non pécuniaires pour des blessures personnelles mineures subies à la suite d'un accident d'automobile survenu depuis le 1er juillet 2003 inclusivement. Le règlement a mis en application les modifications relatives au droit de la responsabilité délictuelle en établissant une limite de 2 500 $ pour ce type de pertes.

- Regulation 2003-15, the *Prohibited Underwriting Practices Regulation – Insurance Act*, became effective May 1, 2003. This regulation prohibits insurers from refusing to issue or renew or terminate an automobile insurance contract for such reasons as the age of the automobile, the age of the applicant or if an individual has previously been insured through the Facility Association. This regulation resulted in a large number of consumers having access to much lower insurance premiums.

- Le Règlement 2003-15, *Règlement sur les pratiques interdites de souscription – Loi sur les assurances*, est entré en vigueur le 1er mai 2003. Le règlement interdit aux assureurs de refuser d'émettre un contrat d'assurance automobile, ou encore de le résilier ou de refuser de le renouveler pour des motifs tels que l'âge du véhicule ou du client, ou parce que le client a déjà été assuré par l'Association des assureurs (*Facility Association*). Ce règlement a permis à un grand nombre de consommateurs d'avoir droit à des tarifs d'assurance beaucoup moins élevés.

- Desk examinations of all New Brunswick based insurance companies were conducted jointly with the Examinations Branch. With the assistance of the Examinations Branch,

- Des examens à distance de toutes les sociétés d'assurance de la province ont été effectués conjointement avec la Direction des examens. En collaboration avec cette

the Branch undertook a field examination of one insurer.

dernière, la Direction des assurances a entrepris un examen sur place d'un assureur.

Table 3 / Tableau 3

Statistical Summary of Insurance Operations*
Tableau sommaire des statistiques – Assurances*

	2003-2004	2002-2003
Licensed Insurers / Assureurs titulaires d'une licence	254	258
Agents, Brokers, Adjusters and Appraisers / Agents, courtiers, experts en sinistres et estimateur de dommages	4,510	4,574
Premium taxes collected / Taxes sur les primes perçues	$37,106,830	$31,820,253
Other revenue / Autres recettes	$2,171,639	$2,007,333
Branch operations costs / Frais de fonctionnement de la direction	$569,259	$626,348

***Note:** More detailed information is provided in the Annual Report of the Superintendent of Insurance, fiscal year ending March 31, 2004.*
***Note :** Des renseignements plus détaillés sont fournis dans le rapport annuel du surintendant des assurances pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004.*

Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch

Office of the Rentalsman

The office of the Rentalsman operates within the Department of Justice and is unique in that it is one of the few alternative dispute mechanisms provided by the provincial government. Appointed to carry out duties prescribed by *The Residential Tenancies Act, (RTA)* the Rentalsman provides an alternative dispute resolution (ADR) program outside of the traditional court process. New Brunswick is the only jurisdiction in Canada that actually holds, in trust, all security deposits paid by tenants pursuant to a residential tenancy lease. All disputes that arise regarding the disbursement of a security deposit are assigned to a Rentalsman who attempts to mediate a mutual agreement or, where mediation is not possible will arbitrate a dispute between the parties. In addition, the Rentalsman will mediate or arbitrate complaints by both landlords and tenants regarding breach of a tenancy agreement or failure to adhere to the RTA. The Office of the Rentalsman combines with Consumer Affairs to handle public inquiries regarding consumer protection legislation and provides education on marketplace issues.

Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation

Direction du médiateur des loyers

La Direction du médiateur des loyers relève du ministère de la Justice et est unique en ce sens qu'elle constitue l'un des seuls mécanismes de règlement extrajudiciaire des différends fournis par le gouvernement provincial. Nommé pour exercer les attributions prescrites par la *Loi sur la location de locaux d'habitation*, le Bureau du médiateur des loyers administre un programme de règlement des différends à l'extérieur du processus judiciaire traditionnel. Le Nouveau-Brunswick est la seule province canadienne qui garde en fiducie tous les dépôts de garantie versés par les locataires en vertu d'un bail conclu pour la location de locaux d'habitation. Tous les différends qui surviennent au sujet de l'attribution d'un dépôt de garantie sont confiés à un médiateur des loyers, qui essaie de négocier une entente mutuelle ou, lorsque la médiation n'est pas possible, arbitre le différend entre les parties. De plus, les médiateurs des loyers assurent la médiation ou l'arbitrage concernant les plaintes déposées par les propriétaires et les locataires relativement à la violation d'une convention de location ou le non-respect de la

The Office of the Rentalsman is in its twentieth year of operation and is now a well recognized and utilized service in government. In the year 2003-2004 92,285 inquiries were made at the offices throughout the province.

Highlights

- **Security Deposit Activity**
  The Rentalsmen processed approximately 5000 security deposit claims throughout the province in the year 2003-2004 which was an increase of 500 over the previous year. The number of the security deposits held in trust by the Office of the Rentalsman rose from 33,569 to 34,857 in the current fiscal year. The amount of funds held in trust increased by $704,548.18 to a total of $11,835,629.20 for the year 2003-2004.

- **Allegations of Breach of Contract**
  There were 443 complaints filed with the Office of the Rentalsman alleging that a landlord or a tenant failed in his or her obligations under a tenancy agreement. As a result of these complaints 307 Orders to Comply were issued to either a landlord or a tenant.

- **Eviction Orders**
  There were 408 applications for eviction made by landlords to the Office of the Rentalsman. Following investigation and often mediation, the actual number of eviction orders issued by the offices was 212.

- **Enhancement Project**
  During the 2003-2004 fiscal year the Branch took part in an extensive initiative to review its procedures and practices and to address

Loi sur la location de locaux d'habitation. Le Bureau du médiateur des loyers collabore avec les Services à la consommation pour répondre aux demandes de renseignements du public au sujet des mesures législatives sur la protection des consommateurs et diffuse de l'information sur les questions touchant le marché.
Le Bureau du médiateur des loyers est dans sa vingtième année d'existence et est maintenant un service reconnu et utilisé au sein du gouvernement. Au cours de l'exercice 2003-2004, 92 285 demandes de renseignements ont été adressées aux bureaux dans toute la province.

Faits saillants

- **Dépôts de garantie**
  Les médiateurs des loyers ont traité environ 5 000 réclamations de dépôts de garantie partout dans la province au cours de l'exercice 2003-2004, soit une augmentation de 500 par rapport à l'année précédente. Le nombre de dépôts de garantie gardés en fiducie par le Bureau du médiateur des loyers a augmenté pour passer de 33 569 à 34 857 pendant l'année financière en cours. Le montant des fonds gardés en fiducie a augmenté de 704 548,18 $ pour atteindre un total de 11 835 629,20 $ pour l'exercice 2003-2004.

- **Allégations de violation de contrat**
  En tout, 443 plaintes ont été déposées au Bureau du médiateur des loyers alléguant qu'un propriétaire ou un locataire avait manqué à ses obligations en vertu d'une convention de location. Ces plaintes ont donné lieu à 307 avis de se conformer qui ont été présentés à des propriétaires et à des locataires.

- **Ordres d'expulsion**
  En tout, 408 demandes d'expulsion ont été présentées par des propriétaires au Bureau du médiateur des loyers. Après enquête et souvent après médiation, les bureaux ont délivré 212 ordres d'expulsion.

- **Projet d'amélioration**
  Au cours de l'année financière 2003-2004, la Direction a participé à une importante initiative visant à examiner ses modalités et

computer enhancements that would enable greater utilization of province wide resources. To date fact sheets for landlords and tenants have been developed and placed on the SNB website together with the standard form lease and all other regulated forms. There has been a redistribution of the caseloads to address workload issues in the Fredericton and Moncton Offices.

Consumer Affairs

Consumer Affairs provides day-to-day enforcement and administration of a wide range of consumer legislation including: *Auctioneers Licence Act, Collection Agencies Act, Commissioners for Taking Affidavits Act, Consumer Product Warranty and Liability Act, Cost of Credit Disclosure Act, Direct Sellers Act, Pre-arranged Funeral Services Act* and *Real Estate Agents Act*. Activities include investigating consumer complaints, advising consumers of their rights and responsibilities, promoting consumer education and information, and issuing licences for the regulation of businesses under consumer legislation and hearing complaints that may result in the suspension or cancellation of a licence. The Director and the Enforcement Officer are located in Fredericton, but the information service is also provided by the six regional Offices of the Rentalsmen.

Highlights

- There were 8,677 requests for information in 2003-2004. Complaints requiring the intervention of the Enforcement Officer in 2003-2004 totaled 225.

ses pratiques et à apporter des améliorations informatiques qui permettraient une plus grande utilisation des ressources à l'échelle provinciale. Jusqu'à présent, des fiches d'information ont été élaborées pour les propriétaires et les locataires et ont été publiées sur le site Web de SNB, tout comme la formule type de bail et tous les autres formulaires réglementés. La charge de travail a été redistribuée afin de régler les problèmes liés à la charge de travail dans les bureaux de Fredericton et de Moncton.

Services à la consommation

Les Services à la consommation s'occupent de l'application et de l'administration au quotidien d'une vaste gamme de mesures législatives touchant la consommation, notamment la *Loi sur les licences d'encanteurs*, la *Loi sur les agences de recouvrement*, la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments*, la *Loi sur la responsabilité et les garanties relatives aux produits de consommation*, la *Loi sur la divulgation du coût du crédit*, la *Loi sur le démarchage*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres* et la *Loi sur les agents immobiliers*. Les Services à la consommation sont chargés notamment d'enquêter au sujet des plaintes des consommateurs, de conseiller les consommateurs quant à leurs droits et à leurs responsabilités, de promouvoir la sensibilisation et l'information des consommateurs et de délivrer les permis visant la réglementation d'activités commerciales conformément aux dispositions législatives en matière de consommation et d'entendre les plaintes, dont l'étude peut entraîner la suspension ou l'annulation d'un permis. Le directeur et l'agent d'application des lois sont situés à Fredericton, mais le service d'information est également assuré par les six bureaux régionaux du médiateur des loyers.

Faits saillants

- La direction a reçu 8 677 demandes de renseignements en 2003-2004 et un total de 225 plaintes ont nécessité l'intervention d'un agent d'application des lois.

- There were 6,388 licences and certificates issued under the *Real Estate Agents Act, Auctioneers Licence Act, Direct Sellers Act, Collection Agencies Act, Pre-arranged Funeral Services Act, Cost of Credit Disclosure Act* and *Commissioners for Taking Affidavits Act*.

- The licensing fees contributed $328,955 to revenues for the fiscal year.

- Harmonization of cost of credit disclosure legislation continued as an initiative under the Agreement on Internal Trade (AIT). New Brunswick gave Royal Assent to the harmonized legislation on June 7, 2002. Development of the Regulations was delayed as parties awaited the decision of a Trade Panel formed under the AIT to hear a dispute between Canada and the Province of Alberta. The decision of the Panel is scheduled for spring/summer 2004.

- Another AIT initiative in which New Brunswick participated dealt with the development of a template for consumer protection provisions under legislation dealing with electronic commerce. New Brunswick has provided for introduction of the template through the regulation-making powers under the *Electronic Transactions Act*, and will proceed once national agreement on all forms of distance selling has been reached. The Working Group is also negotiating with Industry to develop a volunteer initiative to enable consumers who make long distance purchases to seek recovery through their credit card issuer.

- Le Ministère a délivré 6 388 licences et certificats en vertu de la *Loi sur les agents immobiliers*, de la *Loi sur les licences d'encanteurs*, de la *Loi sur le démarchage*, de la *Loi sur les agences de recouvrement*, de la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, de la *Loi sur la divulgation du coût du crédit* et de la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments*.

- Les droits perçus pour la délivrance de permis ont engendré des recettes de 328 955 $ pour l'année financière.

- Le projet d'harmonisation des mesures législatives sur la divulgation du coût du crédit s'est poursuivi dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur. Le Nouveau-Brunswick a donné la sanction royale aux mesures législatives harmonisées le 7 juin 2002. L'élaboration des règlements a été retardée pendant que les parties attendaient la décision d'un groupe spécial sur le commerce formé en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur pour entendre un différend entre le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta. La décision du groupe spécial devrait être connue au printemps ou à l'été de 2004.

- Une autre initiative entreprise dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur et à laquelle le Nouveau-Brunswick a participé avait trait à l'élaboration d'un modèle pour les dispositions sur la protection des consommateurs en vertu des mesures législatives portant sur le commerce électronique. Le Nouveau-Brunswick a prévu l'adoption du modèle dans les pouvoirs de réglementation établis en vertu de la *Loi sur les opérations électroniques* et le mettra en œuvre lorsqu'une entente nationale sur toutes les formes de vente à distance aura été conclue. Le groupe de travail est également en train de négocier avec l'industrie en vue d'élaborer une initiative volontaire visant à permettre aux consommateurs qui font des achats à distance de chercher à recouvrer leur argent en s'adressant à l'émetteur de leur carte de crédit.

- New Brunswick took part in the preparation of an Identity Theft Kit the Minister announced in January 2004 and which is now available to the public on the Justice website.

- The Branch continues to take part in a consumer information Website developed by Industry Canada that integrates all relevant consumer information now available on most government Websites to provide a single entry access to Canadian consumer information. Recent statistics on usage of the Gateway Website have shown Atlantic Canadians to be among the most frequent users of the site, which is **http://consumerinformation.ca**.

- A consumer awareness package was released by Ministers Responsible for Consumer Affairs in January 2004 which is aimed at the 18 to 32 year old age group and focuses on topics that include credit, leasing, housing and money management. The materials are called Reality Choices and are available through Consumer Affairs offices and on Industry Canada's Website **http://cmcweb.ca/epic/internet/incmc-cmc.nsf/en/fe00080e.html**

- The Branch enforcement officer now has a monthly column appearing in the Northside News covering various consumer topics.

- Le Nouveau-Brunswick a participé à la préparation d'une trousse sur le vol d'identité qui a été annoncée par le ministre en janvier 2004 et que les membres du public peuvent maintenant se procurer en se rendant sur le site Web du ministère de la Justice.

- La Direction continue de contribuer à un site Web élaboré par Industrie Canada afin de fournir des renseignements à l'intention des consommateurs. Ce site regroupe tous les renseignements pertinents qui peuvent actuellement être obtenus dans la plupart des sites Web gouvernementaux et se veut un point d'accès unique à ces renseignements. Selon de récentes statistiques sur l'usage du site Web de la passerelle d'information (dont l'adresse est **http://consumerinformation.ca**), les gens du Canada atlantique figurent parmi les principaux usagers de cet outil d'information.

- Une trousse de sensibilisation visant les consommateurs âgés de 18 à 32 ans a été publiée en janvier 2004 par les ministres responsables de la consommation. Cette trousse comprend diverses brochures qui portent notamment sur le crédit, la location, l'habitation et la gestion de l'argent. La trousse, intitulée *À vous de choisir*, est disponible dans les bureaux des Services à la consommation ainsi que sur le site Web d'Industrie Canada à l'adresse **http://cmcweb.ca/epic/internet/incmc-cmc.nsf/fr/fe00080f.html**.

- L'agent d'application des lois de la Direction publie maintenant dans le *Northside News* une rubrique mensuelle qui porte sur divers sujets touchant les consommateurs.

Table 4 / Tableau 4

Licences and Certificates Issued by Consumer Affairs / Certificats, licences et permis délivrés par les Services à la consommation

	2003-2004	2002-2003
Licenses / Licences et permis		
Real Estate Agents Act / Loi sur les agents immobiliers		
Agents / Agents	147	156
Managers / Gérants	193	203
Salespersons / Vendeurs	890	851
Auctioneers License Act / Loi sur les licences d'encanteurs	60	61
Direct Sellers Act / Loi sur le démarchage		
Vendors / Vendeurs	50	62
Salesperson / Représentants	304	284
Collection Agencies Act / Loi sur les agences de recouvrement		
Collection Agencies / Agences de recouvrement	51	43
Branch Offices/ Succursales	15	9
Collectors / Agents de recouvrement	3,064	2,628
Pre-Arranged Funeral Services Act Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres	69	71
Certificates / Certificats		
Cost of Disclosure Act Loi sur la divulgation du coût du crédit	1,002	1039
Commissioner for Taking Affidavits Act Loi sur les commissaires à la prestation des serments	543	680
Total of Licenses and Certificates Total des certificats, licences et permis	**6,388**	**6,087**

Securities Administration Branch

The Securities Administration Branch, located in Saint John, is mandated until July 1, 2004 to regulate capital markets and to safeguard the interests of the investing public in New Brunswick. During the fiscal year of this report, the Branch administered the *Security Frauds Prevention Act* (the "*Securities Act*") to ensure that securities, such as stocks, bonds, mutual funds, and scholarship plans sold in New Brunswick met established disclosure standards; that those who traded in securities, such as investment dealers and salespersons, were suitable for registration and met established standards; that investors were treated in a fair, just and equitable manner through enforcement and compli-

Direction de l'administration des valeurs mobilières

La Direction de l'administration des valeurs mobilières, située à Saint-Jean, est chargée jusqu'au 1er juillet 2004 de la réglementation des marchés financiers et de la protection des investisseurs du Nouveau-Brunswick. Pendant l'année fiscale de ce rapport, elle s'est chargée de l'application de la *Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs* (*Loi sur les valeurs mobilières*) de sorte que les valeurs mobilières telles que les actions, les obligations, les fonds mutuels et les régimes d'épargne-études vendus au Nouveau-Brunswick respectaient les normes établies en matière de divulgation. Elle veillait aussi à ce que les personnes qui faisaient le commerce des valeurs mobilières,

ance actions conducted by the Branch in co-operation with various police and regulatory agencies; and that stakeholders were educated and informed about securities matters.

Highlights

- As in previous years, the primary focus of Branch activity during the fiscal year under report remained the Securities Law Reform Project. Drafting of a new *Securities Act* was completed during the fiscal year and direction received from government for introduction of new legislation. Staff of the Branch completed an implementation plan for the new regulatory agency, including a business plan which was presented to government for approval. The new legislation was introduced in April 2004 and proclaimed on July 1, 2004.

- On April 1, 2003, the National Registration Database ("NRD") was implemented. This electronic filing system permits individuals seeking registration in New Brunswick and all other Canadian jurisdictions to file applications electronically, thus eliminating the necessity of paper filings.

- Investigation and compliance activities of the Enforcement and Compliance Unit included 16 reviews involving head office, branch or desk examinations of registrants. The Unit was also involved in a national compliance review. Thirty-eight complaints and investigations were processed.

- The Branch's investor education and information generating initiatives continued. Several articles were prepared for publication in magazines targeted for seniors. One seniors'

comme les courtiers en valeurs et les vendeurs, répondaient aux critères d'enregistrement et aux autres normes reconnues, et à ce que les investisseurs furent traités de façon juste et équitable. Elle s'acquittait de son mandat au moyen d'activités d'application et d'exécution de la loi, en collaboration avec les corps policiers et les organismes de réglementation. Enfin, elle s'occupait de la sensibilisation et de l'information des intervenants au sujet des valeurs mobilières.

Faits saillants

- Comme au cours des exercices précédents, le principal champ d'activité de la Direction cette année est demeuré le projet de réforme du droit des valeurs mobilières. La rédaction de la nouvelle *Loi sur les valeurs mobilières* a été terminée au cours de l'exercice financier et les responsables du gouvernement ont fourni des conseils sur la mise en œuvre de la nouvelle mesure législative. Le personnel de la Direction a dressé le plan de mise en œuvre du nouvel organisme de réglementation, comprenant un plan d'activités présenté au gouvernement aux fins d'approbation. La nouvelle loi a été présentée en avril 2004 et proclamée le 1er juillet 2004.

- La Banque de données nationale d'inscription a été mise en oeuvre le 1er avril 2003. Ce système de classement électronique permet aux personnes qui désirent s'inscrire au Nouveau-Brunswick ou dans une autre province ou dans un territoire du Canada de présenter leur demande par voie électronique, éliminant ainsi la nécessité de présenter une demande sur papier.

- L'unité de l'application et de la conformité a procédé à 16 examens, dont certains étaient sommaires et d'autres effectués auprès du bureau central ou d'une succursale des courtiers agréés. De plus, l'unité a participé à un examen de conformité à l'échelle nationale. L'unité a également traité 38 plaintes et enquêtes.

- Les initiatives d'éducation des investisseurs et de diffusion d'information de la Direction se sont poursuivies. Plusieurs articles ont été rédigés en vue d'être publiés dans des

presentation was conducted during the year. The national essay contest targeting youth aged 14 through 18, called "Test Your Financial IQ", was won by a resident of Shediac, who received $750 for her award-winning essay.

- The Branch's enforcement activities resulted in the commencement of several administrative hearings and settlement agreements being presented to the Administrator for acceptance. As a consequence, a total of $138,000 was made available under the settlement agreements for the purposes of investor education. In partnership with the Public Legal Education and Information Service Inc., a non-profit legal education organization, funds were deposited for investor education initiatives.

ouvrages destinés aux personnes âgées. Une présentation a été effectuée à l'intention des personnes âgées au cours de l'exercice. Une résidente de Shediac a reçu la somme de 750 $ pour sa rédaction gagnante dans le cadre d'un concours national de rédaction s'adressant aux jeunes âgés de 14 à 18 ans, intitulé *Teste ton QI financier*.

- Dans le cadre des activités d'application de la loi de la Direction, un certain nombre d'audiences administratives ont été entamées et plusieurs ententes de règlement ont été présentées à l'administrateur en vue d'être approuvées. Par conséquent, une somme de 138 000 $ provenant des ententes de règlement a été consacrée à l'éducation des investisseurs. En partenariat avec le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick, un organisme sans but lucratif, des fonds ont été déposés relativement à des initiatives d'information des investisseurs.

Table 5/Tableau 5

Comparative Statistical Summary of Securities Administration Branch Operations
Tableau statistique comparatif Direction de l'administration des valeurs mobilières

Activities / Activités	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Brokers Registered / Courtiers enregistrés	143	166	185	197
Salespersons Registered / Vendeurs enregistrés	4,233	4,714	5,097	5,382
Security Issuers Certificates Issued / Certicats délivrés aux émetteurs de valeurs	463	510	463	609
Exemption Orders / Ordonnances	305	236	242	277
Complaints / Investigations pursued / Plaintes / enquêtes menées	46	47	31	38
Compliance Reviews / Examens de conformité	17	20	18	16
Revenue / Recettes	$5,003,000 5 003 000 $	$5,600,000 5 600 000 $	$5,760,000 5 760 000 $	$6,100,000 6 100 000 $

Administrative Services Division

Administrative Services Division supports the Department in meeting its mission, goals and objectives through the provision of quality support, advice, consultation, monitoring and coordinating services to all managers and employees in the areas of departmental services, financial services, human resources, information systems and facilities management. It also oversees the expropriation advisory function.

Facilities Management

Facilities Management is responsible for planning, coordinating, budgeting and implementing major capital projects, capital improvement projects and managing office accommodations for the department throughout the province.

Highlights

- Moncton Courts - a space plan and budget forecast were developed.
- Campbeliton – a space plan and budget forecast were developed.
- Saint John – work began on space planning for a new facility.
- Security improvements made to various offices in Fredericton, Moncton.
- The Fredericton Legal Services areas were renovated.
- The Court of Appeal chambers area was renovated.
- The Information Management & Technology area was expanded and renovated.
- PLEIS areas and Sheriff services areas were renovated.

Division des services administratifs

La Division des services administratifs appuie le ministère de la Justice dans la réalisation de sa mission, de ses buts et de ses objectifs en offrant aux gestionnaires et aux employés un soutien de qualité, des conseils ainsi que des services de consultation, de surveillance et de coordination dans les secteurs des services ministériels, des services financiers, des ressources humaines, des systèmes informatiques et de la gestion des installations. Elle supervise en outre la fonction consultative de l'expropriation.

Gestion des installations

Le Service de la gestion des installations est chargé de la planification, de la coordination, de la budgétisation et de la mise en œuvre des grands projets d'immobilisation et des projets d'amélioration des immobilisations, de même que de la gestion des locaux à bureaux du Ministère dans toute la province.

Faits saillants

- Tribunaux de Moncton – élaboration d'un plan d'aménagement des locaux et prévisions budgétaires.
- Campbellton – élaboration d'un plan d'aménagement des locaux et prévisions budgétaires.
- Saint-Jean – début des travaux de planification de l'aménagement pour de nouvelles installations.
- Mesures prises pour améliorer la sécurité dans différents bureaux de Fredericton et de Moncton.
- Rénovation des locaux de la Direction des services juridiques à Fredericton.
- Rénovation des bureaux des juges de la Cour d'appel.
- Agrandissement et rénovation des locaux de la Direction des services de gestion de l'information et de la technologie.
- Rénovation des locaux du SPEIJ et des Services des shérifs.

- Staff moved in to the new Miramichi Courthouse on May 20, 2003.

Expropriations Advisory Officer

The Expropriations Advisory Officer, pursuant to the *Expropriation Act*, reviews expropriation proposals and holds public hearings on disputes over proposed property expropriations. The function of the Expropriations Advisory Officer, as an independent advisor on the merits of expropriation proposals, has evolved as an effective, cost-efficient alternative to the previous Advisory Board. The Expropriations Advisory Officer has fulfilled this role on a contractual basis since 1989. A comparison of activities for 2002 and 2003 is shown in the following table:

- Aménagement du personnel dans le nouveau palais de justice de Miramichi, le 20 mai 2003.

Conseiller en matière d'expropriation

Conformément à la *Loi sur l'expropriation*, le conseiller en matière d'expropriation étudie les projets d'expropriation et tient des audiences publiques sur les contestations qui en découlent. La fonction de ce commissaire, qui est un conseiller indépendant évaluant les projets d'expropriation, s'est révélée une solution plus efficace et plus rentable que le conseil consultatif auparavant en place. Le conseiller exerce ses fonctions à contrat depuis 1989. Le tableau suivant compare les activités du commissaire en 2002 et 2003 :

Table 1 / Tableau 1

Comparative Statistical Summary, Expropriations Advisory Officer by Calendar Year / Tableau statistique comparatif Commissaire consultatif en matière d'expropriation, par année civile

Activities / Activités	2002	2003
Notices of intention to expropriate / Avis dintention d'exproprier	25	19
Properties involved in proposed expropriations / Biens visés par des projets d'expropriation	276	647
Owners of property involved in proposed expropriations / Propriétaires visés par des projets d'expropriation	565	1094
Expropriations by Order-in-Council, non-objection, or objection / Expropriations réalisées par décret en conseil sans opposition ou après retrait de l'opposition	16	12
Expropriations with hearings scheduled or limitation on objection period not yet expired / Expropriations pour lesquelles une audience est prévue ou dont les délais d'opposition ne sont pas encore expirés	1	6
Hearings / Audiences	0	1

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides advice and support to departmental managers and staff. It maintains the operational accounting function by providing financial consulting, budgeting, monitoring, and accounting services,

Direction des services financiers

La Direction des services financiers fournit des conseils et du soutien aux gestionnaires et aux employés du Ministère et elle assume la responsabilité de la comptabilité sur le plan opérationnel en offrant des services de consultation

revenue and expenditure forecasting as well as various payment functions. Specific responsibilities include paying vendors, victims and beneficiaries, processing expense claims, receiving revenue, as well as maintaining accounting records of the Department's expenditure, revenue and trust accounts.

The Departmental Services Unit includes inventory management of office furniture and equipment, forms management, telephone systems and general services (i.e. signs, vehicle policy, parking, etc.)

Human Resource Services Branch

To ensure that management and staff have the human resources, skills and abilities required to meet the changing and demanding mandate of the Department, the Human Resources Services Branch provides leadership on human resource planning, compensation and benefits administration, recruitment and selection, classification, labour relations, training and development, performance management, change management, organizational development, and human resource policy and program implementation.

Highlights

- Assisted in the Facilitation Process to negotiate salaries and working conditions for Lawyers.
- Led a series of organizational development initiatives, with Branch and office teams, utilizing the Insights methodology. The objectives of these initiatives were to increase team productivity, improve the work environment, or to resolve significant employee issues which were undermining effective performance.
- Implemented changes to the existing performance management system to simplify

financière, de budgétisation, de surveillance, de comptabilité, de prévision des recettes et des dépenses et de règlement de comptes divers. Elle est chargée de payer les fournisseurs, les victimes et les prestataires, de traiter les demandes de remboursement de dépenses, de percevoir les recettes et de garder à jour les livres comptables des dépenses, des recettes et des comptes en fiducie du ministère de la Justice.

L'unité de la gestion des services ministériels comprend la gestion des stocks de meubles et de matériel de bureau, des formules, des systèmes téléphoniques et des services généraux (affiches, directives au sujet des véhicules, stationnement, etc.).

Direction du service des ressources humaines

Pour que les gestionnaires et les membres du personnel disposent des ressources humaines, des compétences et des connaissances nécessaires pour remplir le mandat changeant et exigeant du ministère de la Justice, la Direction du service des ressources humaines s'occupe de la planification des effectifs, de l'administration de la rémunération et des avantages sociaux, du recrutement et de la sélection, de la classification, des relations de travail, de la formation et du perfectionnement, de la gestion du rendement, de la gestion du changement, du développement organisationnel et de la mise en œuvre de directives et de programmes liés aux ressources humaines.

Faits saillants

- Le service a contribué au processus de facilitation pour la négociation des salaires et des conditions de travail des avocats.
- Une série d'initiatives de développement organisationnel ont été mises en œuvre avec la collaboration d'équipes de bureau et de la Direction au moyen de la méthodologie de la compagnie *Insights* dans le but d'augmenter la productivité des équipes, d'améliorer le milieu de travail ou de régler des problèmes importants qui empêchaient les employés de fournir un rendement efficace.
- Des modifications ont été apportées au système de gestion du rendement afin de simpli-

performance ratings.

- Supported the planning and implementation of key Departmental initiatives including Sheriff Services, F.S.O.S., and Office of the Rentalsman. The objectives of these initiatives were to introduce more efficient work processes, enhanced job design, implement policies aimed at decreasing expenditures and increasing professionalism.

Information Management and Technology Branch

The Branch provides information management and technology services to the Department including management of infrastructure (office automation, e-mail, calendaring, electronic filing, internet); customized applications; help desk support; project management; system development; and information planning. The 4 main functional groups are as follows:

The Infrastructure group provides:

Network Services

- plans for and maintains a province wide infrastructure enabling electronic communication, file transfer and client server system deployment;
- ensures information security requirements are met, including desktop and server virus protection;
- maintains and monitors province-wide WAN equipment for communication infrastructure.

Customer Services

- provides computer services, including hardware and software acquisitions, installations and upgrades for approximately 600 staff and 65 members of the Judiciary;

fier la notation du rendement.

- Le service a appuyé la planification et la mise en œuvre d'initiatives clés du Ministère concernant entre autres les Services des shérifs, les SOSF et le Bureau du médiateur des loyers. L'objectif de ces initiatives était d'adopter des méthodes de travail plus efficaces, d'améliorer la conception des tâches, de faire appliquer des directives visant à réduire les dépenses et d'accroître le degré de professionnalisme.

Direction de la technologie et de la gestion de l'information

La Direction fournit des services de gestion de l'information et de technologie au Ministère, notamment la gestion de l'infrastructure (bureautique, courrier électronique, agenda électronique, dossiers électroniques, Internet), les applications faites sur mesure, le service de dépannage, la gestion de projets, l'élaboration de systèmes et la planification de l'information. Quatre groupes principaux composent la Direction.

Le groupe de soutien de l'infrastructure fournit les services suivants :

Services de réseau

- l'entretien d'une infrastructure provinciale permettant la communication électronique, le transfert de fichiers et l'utilisation d'un système client-serveur;
- le respect des exigences relatives à la sécurité de l'information, notamment la protection antivirus des ordinateurs personnels et du serveur;
- l'entretient de l'equipement du réseau provincial pour l'infrastructure de communication et le suivi à cet égard.

Services à la clientèle

- services informatiques, y compris l'acquisition, l'installation et la mise à niveau du matériel informatique et des logiciels pour environ 600 employés et 65 membres de la magistrature;

- maintains a Help Desk line for technical support to staff during office hours;
- upgrades, sets-up and monitors province-wide equipment (such as computer, printers, scanners, etc.) as part of the computing infrastructure;
- keeps technology current through fulfillment of the 4 year computer refresh plan.

The Applications Delivery group is responsible for:

- software maintenance and support for existing business systems applications including enhancements for internet and client-server applications;
- development of custom applications, new business system application acquisitions, systems integration and technology evaluations on software acquisitions.

The Business Systems Consulting group provides:

- technical advice to Departmental management on technological issues;
- advice on optimising the use of information management and information technology in service delivery;
- facilitation on implementation of technology, and business process change solutions for strategic initiatives;
- project management on key projects including business case, feasibility studies, and business process reviews;
- facilitation in strategic information planning and enterprise architecture;
- research of business requirements and best practices.

- service d'aide technique au personnel pendant les heures de bureau (ligne de dépannage);
- mise à niveau, installation et suivie du matériel (ordinateurs, imprimantes, numériseurs, etc.) qui fait partie de l'infrastructure informatique provinciale;
- mise en œuvre du plan quadriennal de rajeunissement du parc d'ordinateurs afin de garder la technologie à jour.

Le groupe de la mise en œuvre des applications informatiques est chargé :

- de l'entretien des logiciels et du soutien pour les applications existantes des systèmes administratifs, y compris les améliorations pour Internet et les applications client-serveur;
- de l'élaboration d'applications faites sur mesure, de l'acquisition de nouvelles applications de systèmes administratifs, de l'intégration des systèmes et des évaluations technologiques en vue de l'acquisition de logiciels.

Le groupe consultatif sur les systèmes administratifs :

- fournit des conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur les questions de technologie;
- fournit des conseils sur la façon d'optimiser la gestion de l'information et l'utilisation de la technologie de l'information pour la prestation des services;
- facilite la mise en œuvre de la technologie et de solutions ayant trait aux processus opérationnels pour les initiatives stratégiques;
- offre des services de gestion de projets importants, y compris les analyses de rentabilité, les études de faisabilité et les examens du processus opérationnel;
- facilite la planification de l'information stratégique et de l'architecture d'entreprise;
- offre des services de recherche portant sur les besoins fonctionnels et les meilleures pratiques.

The Corporate Information group provides:

- centralized records system for certain branches of the department;
- assistance to managers and employees in the area of archival and records management;
- guidance and develops goals for the future automation for record and document management.

Highlights

- The computer refresh strategy continued to provide staff with newer desktop computer platforms in a phased manner. Over 100 PCs were replaced or added this fiscal year enabling more employees to be moved to the Microsoft 2000 platform. This included new computers for the Judiciary.
- Improved help desk service to all staff resulted from new workflow and request handling procedures; improved asset management was achieved with the implementation of new Desktop Management software (IBM Director).
- In the Registrar's Office, a new automated Marriage Forms Management System was developed to replace the old manual process.
- Facilitated program review and recommended enhancements for the Family Support Orders Service (FSOS), and completed request for proposal for the FSOS business application delivery project to select the supplier for project delivery.
- Facilitated program review and recommended enhancements for the Rentalsman program delivery model.

Le groupe de gestion de l'information ministérielle :

- tient un système de dossiers centralisé à l'intention de certaines directions du Ministère;
- aide les gestionnaires et les employés en matière de tenue des archives et de gestion des dossiers;
- fournit un encadrement et fixe des objectifs pour l'automatisation future de la gestion des dossiers et des documents.

Faits saillants

- Grâce à la stratégie de rajeunissement du parc d'ordinateurs, on a continué de fournir aux employés de nouvelles plates-formes informatiques de manière graduelle. Plus de 100 ordinateurs ont été remplacés ou ajoutés au cours de l'année financière, permettant à un plus grand nombre d'employés de passer à la plate-forme Microsoft 2000. De nouveaux ordinateurs ont aussi été acquis pour les juges dans le cadre de cette stratégie.
- La mise en œuvre de nouveaux procédés concernant le déroulement du travail et le traitement des demandes a permis d'améliorer le service de dépannage à tous les membres du personnel, et à la suite de l'installation d'un nouveau logiciel de gestion de bureau (IBM Director), il a été possible d'améliorer la gestion des biens.
- Au bureau du registraire, un nouveau système automatisé de gestion des formulaires de mariages a été élaboré afin de remplacer l'ancien système manuel.
- Le Direction a facilité l'examen du Service des ordonnances de soutien familial (SOSF) et a formulé des recommandations visant à améliorer le programme. De plus, une demande de propositions a été élaborée afin de choisir un fournisseur pour assurer l'exécution du projet des applications de gestion du SOSF.
- La Direction a facilité l'examen du modèle d'exécution du programme du médiateur des loyers et a formulé des recommandations visant son amélioration.

- The Branch participated in the corporate project to define requirements for an Electronic Information Management system for GNB.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch provides advice and support services to the department's overall corporate strategy, policies and direction.

The Branch is responsible for strategic and departmental planning, represents the department on numerous federal, provincial, and territorial committees, plays an integral role in policy development and program design, performance measurement, evaluations and program reviews, and provides executive support to the Minister and Deputy Minister.

Highlights:

Policy and Planning was involved in a number of major projects in the 2003-2004 fiscal year. Among these, the branch:

- Coordinated government activities in response to concerns related to the independence of Provincial Court judges. This included coordinating the implementation of the response to the government to the report of the 2001 Judicial Remuneration Commission (JRC), defending that response in litigation, and addressing concerns related to supernumerary and per diem judges of the Provincial Court.

- Participated in the development and implementation of the government's automobile insurance reform plan.

- Coordinated the work of the Department in response to recommendations of the Minister's Working Group on Violence Against

- La Direction a participé aux travaux sur le projet ministériel visant à définir des exigences relatives à un système électronique de gestion de l'information pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Direction de la politique et de la planification

La Direction de la politique et de la planification fournit des conseils et des services de soutien relativement à la stratégie, aux directives et à l'orientation de l'ensemble du Ministère.

La Direction est responsable de la planification stratégique et ministérielle. Des membres de son personnel représentent le Ministère au sein de nombreux comités regroupant des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Elle joue un rôle clé dans l'élaboration des politiques, la conception de programmes, la mesure du rendement, les évaluations et l'examen des programmes, et elle offre un soutien administratif au ministre et au sous-ministre.

Faits saillants :

La Direction de la politique et de la planification a participé à plusieurs initiatives importantes au cours de l'année financière 2003-2004. En voici quelques-unes :

- Elle a coordonné les activités du gouvernement relatives aux préoccupations soulevées sur l'indépendance des juges de la Cour provinciale. Entre autres, elle a coordonné la mise en œuvre de la réponse du gouvernement au rapport de 2001 de la Commision sur la rémunération des juges (CRJ), a défendu cette position dans le cadre d'une action en justice et s'est penché sur les questions relatives aux juges de la Cour provinciale œuvrant à titre de juges surnuméraires ou étant mandatés sur une base journalière.

- Elle a participé à l'élaboration et a l'exécution d'un plan de réforme en matière d'assurance automobile.

- Elle a coordonné le travail du Ministère en réponse aux recommandations du Groupe de travail de la ministre sur la violence faite

Women. This included participation in the renewal of government's Woman Abuse Protocols and Child Abuse Protocols and commencing a review of domestic violence prevention statutes in Canada.

- Coordinated departmental responses and reviews to national reports for the Canadian Centre for Justice Statistics, including: Youth Court Statistics, Adult Criminal Court Statistics, Legal Aid in Canada, and Family Violence in Canada.

- Coordinated the review and assisted other branches of the Department in the preparation of all submissions to the Policy and Priorities Committee.

- Provided support to the Deputy Minister in the processing of applications for appointment to the Provincial Court and the assessment of applicants.

- Provided legislative coordination services for the Department.

- Participated in the development of an integrated Justice Information Network.

- Coordinated the Department's federal, provincial and territorial activities, and represented the Department on a number of federal, provincial and territorial committees and working groups, including: Coordinating Committee of Senior Officials – Criminal Justice and several of its subcommittees; Coordinating Committee of Senior Officials – Family Justice and several of its subcommittees; Coordinating Committee of Senior Officials – Youth Justice; Permanent Working Group on Legal Aid; Liaison Officers' Committee of the Canadian Centre for Justice Statistics; the Integrated Justice Initiative Committee; and the Working Group on Access to Justice in Both Official Languages.

aux femmes. Notamment, la participation au renouvellement des protocoles relatifs aux femmes et aux enfants victimes de violence, ainsi que d'entreprendre un examen des lois visant la prévention de la violence familiale au Canada.

- Elle a coordonné l'examen par le Ministère de divers rapports nationaux pour le Centre canadien de la statistique juridique, ainsi que sa réponse aux rapports. En voici quelques exemples : *Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, L'aide juridique au Canada et La violence familiale au Canada*.

- Elle a aidé les autres directions du Ministère à préparer toutes leurs présentations au Comité des politiques et des priorités du Cabinet et elle a coordonné l'examen de ces présentations.

- Elle a fourni un soutien au sous-ministre en ce qui concerne la gestion des candidatures aux postes de juges à la Cour provinciale, ainsi qui l'examen et l'évaluation de ces candidatures.

- Elle a assuré la coordination des travaux législatifs du Ministère.

- Elle a participé à l'élaboration d'un réseau intégré d'information de la justice.

- Elle a coordonné la participation du Ministère aux activités incluant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en plus de représenter le Ministère au sein de nombreux comités et groupes de travail composés de représentants de ces mêmes ordres de gouvernement, dont le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur le droit pénal et plusieurs de ses sous-comités; le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur le droit de la famille et plusieurs de ses sous-comités; le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur la justice pour adolescents; le Groupe de travail permanent sur l'aide juridique; le Comité des agents de liaison du Centre canadien de la statistique juridique; le Comité sur l'Initiative de justice intégrée; ainsi que le groupe de travail sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles.

Communications Branch

The Branch provides strategic communication planning, disseminates policy and program information, and manages the department's web page.

The Branch prepares news releases, advertisements, speaking notes and briefing notes for the department and coordinates publication of the department's annual report. The branch also provides a photographic service and coordinates departmental news conferences and events.

The Communications Director, acting as spokesperson for the department, responds to inquiries from the media and public in regard to departmental services, programs, policies and decisions.

Direction des communications

La Direction offre des services de planification stratégique en communication, de diffusion de renseignements sur les directives et les programmes, ainsi que de gestion du site Web du Ministère.

La Direction prépare les communiqués, les annonces, les notes d'allocution et les notes d'information pour le Ministère et coordonne la publication du rapport annuel du Ministère. Elle fournit également des services de photographie, en plus d'assurer la coordination des événements et des conférences de presse du Ministère.

Étant le porte-parole du Ministère, le directeur des communications répond aux demandes de renseignements formulées par les membres des médias et du public relativement aux services, aux programmes, aux directives et aux décisions du Ministère.

Appendices

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General

Absconding Debtors
Age of Majority
Arbitration
Arrest and Examinations
Assignments and Preferences
Auctioneers Licence

Bulk Sales

Canadian Judgments
Charter Compliance Acts
Collection Agencies
Commissioners for Taking Affidavits
Conflict of Laws Rules for Trusts
Consumer Product Warranty and Liability
Contributory Negligence
Controverted Elections
Co-operative Associations
Corrupt Practices Inquiries
**Cost of Credit Disclosure (chapter C-28)
*Cost of Credit Disclosure (chapter C-28.3)
Court Reporters
Credit Unions
Creditors Relief
Criminal Prosecution Expenses
Crown Debts
Crown Prosecutors

Defamation
Demise of the Crown
Devolution of Estates
Direct Sellers
Divorce Court

Easements
Electronic Transactions
Entry Warrants
Escheats and Forfeitures
Evidence
Executors and Trustees
Expropriation

Factors and Agents
Family Services (Part VII)
Fatal Accidents

Annexes

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du ministre de la Justice et Procureur général:

Accidents mortels
Actes d'intrusion
Age de la majorité
Agences de recouvrement
Agents immobiliers
Aide juridique
Arbitrage
Arbitrage commercial international
Archives publiques
Arrangements préalables de services de pompes funèbres
Arrestations et interrogatoires
Associations coopératives
Assurance maritime
Assurances
Aubergistes
Auteurs de délits civils

Biens
Biens de la femme mariée
Biens en déshérence et déchéances
Biens matrimoniaux

Caisses populaires
Cautionnements
Cessions et préférences
Commissaires à la prestation des serments
*Communication du coût du crédit
*Compagnies d'assurance spéciale
Compagnies de prêt et de fiducie
Compétence des tribunaux fédéraux
Concessions accordées par la Nouvelle-Écosse
Concordance des lois avec la Charte
Conseillers de la Reine et leur préséance
Contestations d'élections
Contrats inexécutables
Cour des divorces
Cour des successions
Cour provinciale
Créances de la Couronne

Débiteurs en fuite
Démarchage
Désintéressement des créanciers
Dévolution des successions

Federal Courts Jurisdiction
Foreign Judgments
Frustrated Contracts

Garnishee
Great Seal
Guardianship of Children

Habeas Corpus

Infirm Persons
Innkeepers
Inquiries
Insurance
Interjurisdictional Support Orders
International Child Abduction
International Commercial Arbitration
International Sale of Goods
International Trusts
International Wills
Interpretation
Interprovincial Subpoena

Judges Disqualification Removal
Judicature
Jury

Landlord and Tenant
Law Reform
Legal Aid
Liens on Goods and Chattels
Limitation of Actions
Loan and Trust Companies

Marine Insurance
Marital Property
Married Woman's Property
Mechanics' Lien
Memorials and Executions
Merger of Supreme and County Courts of New Brunswick

Notaries Public
Nova Scotia Grants

Postal Services Interruption
Pre-arranged Funeral Services
Premium Tax
Presumption of Death
Probate Court
Proceedings Against the Crown
Property
Protection of Persons Acting Under Statute
Provincial Court

Diffamation
**Divulgation du coût du crédit
Droit de rétention de l'entreposeur
Droit de rétention des bûcherons
Droit successoral
Droits de rétention sur les biens personnels

Enlèvement international d'enfants
Enquêtes
Enquêtes sur les manoeuvres frauduleuses
Enregistrement des témoignages à l'aide d'appareils d'enregistrement sonore
*Établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien
Exécuteurs testamentaires et fiduciaires
Exécution réciproque des jugements
Expropriation
Extraits de jugement et les exécutions

Facteurs et agents
Fiduciaires
Fiducies internationales
Frais de poursuites criminelles
Fusion de la Cour suprême et la Cour de comté du Nouveau-Brunswick

Grand sceau

Habeas corpus

Imprimeur de la Reine
Interprétation
Interruption des services postaux
Jugements canadiens
Jugements étrangers
Jurés

Licences d'encanteurs
Location de locaux d'habitation
Loi portant correction de lois

Mandats d'entrée

Négligence contributive
Non-récusation des juges
Notaires

Opérations électroniques
Organisation judiciaire

Personnes déficientes
Petites créances
Prescription
Présomption de décès

Provincial Offences Procedure
Provincial Offences Procedure for Young Persons
Provision for Dependants
Public Records

Queen's Counsel and Precedence
Queen's Printer
Quieting of Titles

Real Estate Agents
Reciprocal Enforcement of Judgments
Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgments in Civil and Commercial Matters, An Act Respecting the Convention Between Canada and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and Providing for the ...
Recording of Evidence by Sound Recording Machine
Regulations
Removal of Archaic Terminology from the Acts of New Brunswick
Residential Tenancies

Sale of Goods
Sale of Lands Publication
Security Frauds Prevention
Sheriffs
Small Claims
*Special Insurance Companies
Statute Law Amendment
Statute of Frauds
Statute Revision
Succession Law Amendment
Surety Bonds
Survival of Actions
Survivorship

Tortfeasors
Trespass
Trustees

Unconscionable Transactions Relief

Wage-Earners Protection
Warehouse Receipts
Warehouseman's Lien
Wills
Woodsmen's Lien

*subject to proclamation

Présomptions de survie
Preuve
Preuves littérales
Privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux
Procédure applicable aux infractions provinciales
Procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents
Procédures contre la Couronne
Procureurs de la Couronne
Propriétaires et locataires
Protection contre les fraudes en matière de valeurs
Protection des personnes chargées de l'exécution de la loi
Protection des salariés
Provision pour personnes à charge

Récépissés d'entrepôt
Reconnaissance et exécution réciproques des jugements en matière civile et commerciale, Loi concernant la Convention entre le Canada et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour assurer...
Redressement des opérations de prêt exorbitantes
Réforme du droit
Règlements
Règles de conflit de lois en matière de fiducie
Responsabilité et garanties relatives aux produits de consommation
Révision des lois

Saisie-arrêt
Services à la famille (Partie VII)
Servitudes
Shérifs
Sténographes judiciaires
Subpoenae interprovinciaux
Suppression de terminologie archaïque dans les Lois du Nouveau-Brunswick
Survie des actions en justice

Taxe sur les primes d'assurance
Testaments
Testaments internationaux
Transmission de la Couronne
Tutelle des enfants

Validation des titres de propriété
Vente de biens-fonds par voie d'annonces
Vente d'objets
Vente internationale de marchandises

**subject to repeal by the Cost of Credit Disclosure Act, Chapter C-28.3

Ventes en bloc

*doit faire l'objet d'une proclamation
** sera abrogée par la Loi sur la communication du coût du crédit

II. Revenues and Expenditures / Recettes et dépenses

Table / Tableau 1A

Source Classification of Ordinary and Special Purpose Revenues for the year ended 31 March 2004

Provenance des recettes au comptes ordinaire et à but spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

Ordinary Revenue / Recettes au compte ordinaire	$ Value Valeur $
Other Taxes / Autres taxes	
Insurance Premium Tax / Taxe sur les primes d'assurance	**40,270,863**
Return on Investment / Rendement du capital investi	
Other Interest Income / Autres intérêts créditeurs	4,598
Foreign Exchange / Opérations de change	114
Total Return on Investment / Rendement du capital investi	**4,712**
Licences and Permits / Licences et permis	
Credit Unions and Co-operatives - Incorporation Fees / Caisses populaires et cooperatives - droits de constitution	150
Pre-Arranged Funeral Services Act - Licenses / Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres - permis	14,200
Security Frauds Prevention Act / Loi sur la protection contre les frauds en matière de valeurs	6,069,536
Auctioneer Licenses / Licences d'encanteurs	5,700
Collection Agencies Act - Licenses / Loi sur les agencies de recouvrement - licences	99,075
Commissioner of Oaths – Fees / Commissaire aux serments - droits	27,975
Cost of Credit Disclosure Act - Fees / Loi sur la divulgation du coût du credit - droits	72,750
Direct Sellers Act – Licenses / Loi sur le démarchage - permis	24,045
Real Estate Agents and Salesmen - Licenses / Agents et vendeurs d'immeubles - licences	83,850
Life Insurance Agents - Licences / Agents d'assurance-vie - licences	120,294
Insurance Agents - Other than Life - Licenses / Autres agents d'assurance - licences	217,074
Trust - Annual Filing Fees / Fiducie - droits de dépôts annuels	152,430
Credit Unions – Assessment / Caisses populaires - évaluation	225,945
Total Licenses and Permits / Total des licenses et permis	**7,113,024**
Sale of Goods and Services / Ventes de biens et services	
Certified Copies of documents - Fees / Copies conformes de documents - frais	12,901
Insurance Companies - Insurance Act Costs / Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la Loi sur les assurances	571,545
Divorce Court – Fees / Cour des divorces - frais	183,377
Probate Court - Fees / Cour des successions - frais	774,110
Court Transcripts – Fees / Transcriptions de la cour - frais	65,477
Queen's Printer / Imprimeur de la Reine	226,366
Appeal Court Fees / Cour d'appel - droits	16,555
Sheriffs – Fees / Shérifs - droits	139,580

Court of QB - Filing Fees / Cour du Banc de la Reine - droits de greffe	783,674
Small Claims – Fees / Petites créances - frais	290,036
Total Sale of Goods and Services / Total des ventes de biens et services	**3,063,621**
Fines and Penalties / Amendes et pénalités	
Provincial Courts - Fines - Criminal Code / Cour provinciales - Amendes - code criminel	763,317
Provincial Court - Fines - Provincial & Municipal Statutes / Cour provincials - amendes - lois provinciales et arrêtés municipaux	163,769
Court of Queen's Bench – Filing Fees / Cour du Banc de la Reine - droits de dépôts	2,340
Contravention Act – Fines / Amendes relatives à la Loi sur les contraventions	2,865
Court Costs – Recovery / Frais judiciaires - recouvrements	6,841
Bail Forfeitures / Cautionnements confisqués	15,237
Proceeds of Crime / Produits de la criminalité	12,224
Total Fines and Penalties / Total Amendes et pénalités	**966,593**
Miscellaneous / Recettes diverses	
Government Assigned Vehicles - Recoveries / Véhicules du gouvernement - recouvrements	4,541
Prior Years' Expenditure Recoveries / Recouvrements des dépenses des années antérieures	21,872
NSF Cheque Charges / Frais pour chèques sans provisions	625
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	40,992
Total Miscellaneous / Total des recettes diverses	**68,030**
Conditional Grants - Canada / Subventions conditionnelles - Canada	
Federal Court / Cour fédérale	13,876
Criminal Legal Aid / Aide juridique criminelle	1,876,994
Official languages Policy Implementation / Mise en oeuvre de la politique sur les langues officielles	185,000
Other Conditional Grants / Autres subventions conditionnelles	3,438
Total Conditional Grants - Canada / Total des subventions conditionnelles	**2,079,308**
Total Ordinary Revenue / Recettes totales au compte ordinaire	**53,566,151**

Table / Tableau 1B

Special Purpose Revenue / Recettes au compte à but spécial	**$ Value Valeur $**
Recoveries / Recouvrements	
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	456,017
Total Special Purpose Revenue	**456,017**

Table / Tableau 1C

Total Departmental Revenue Recettes totales du ministère	**$ Value Valeur $**
Ordinary Revenue / Recettes au compte Ordinaire (Table / Tableau 1A)	53,566,151
Special Purpose / Recettes au compte à but spécial (Table / Tableau 1B)	456,017
Total Departmental Revenue / Recettes totales du ministère	**54,022,168**

Table 2

Ordinary Expenditures	Total Expenditure	Administration & Planning	Attorney General	Court Services	Justice Services
Personnel Services					
Civil Service Payroll	29,674,904	2,470,011	10,322,508	14,823,139	2,059,246
Casual Payroll	2,290,149	168,090	310,733	1,605,716	205,610
Employer's Group Benefit Costs	1,012,931	102,506	300,491	529,461	80,473
Other Employer Costs	226,118	12,061	165,955	37,488	10,614
Workers' Compensation Board payments	58,969	311	111	58,262	285
Total Personnel Services	**33,263,071**	**2,752,979**	**11,099,798**	**17,054,066**	**2,356,228**
Other Services					
Advertising	21,529	289	4,464	16,608	168
Business Development, Marketing and Promotion Services	513	500	-	13	-
Information Technology, Management and Network Services	672,265	550,669	65,481	44,548	11,567
Fees and Commissions	611,466	792	31,691	572,841	6,142
Freight, Express	40,149	1,304	7,134	30,994	717
Utilities and Real Property Taxes	357	-	-	357	-
Laundry Services	4,584	-	119	4,465	-
Travel expenses - Minister	12,526	12,526	-	-	-
Members' Expenses	4,324	4,324	-	-	-
Catering Services	1,042	1,042	-	-	-
Other Services	174,831	37,492	62,603	51,477	23,259
Building Services	32,128	2,019	11,865	16,672	1,572
Police & Security Services	96,201	7,721	625	82,307	5,548
Inspection Service	4,032	2,471	144	1,417	-
Transportation & Storage Charges	11,871	-	3,306	8,565	-
Postage	218,174	4,073	42,692	164,139	7,270
Other Worker Services	1,391	-	264	392	735
Printing & Copying	216,746	5,708	159,062	34,658	17,318
Rentals	1,018,524	68,632	236,618	689,483	23,791
Repair Services	36,810	2,919	11,340	21,743	808
Professional Services	2,451,217	51,897	850,709	1,035,438	513,173
Telephones Services	591,747	59,692	129,034	351,090	51,931
Travel Expenses	1,033,636	95,981	329,706	538,335	69,614
Total Other Services	**7,256,063**	**910,051**	**1,946,857**	**3,665,542**	**733,613**

Ordinary Expenditures	Total Expenditure	Administration & Planning	Attorney General	Court Services	Justice Services	Legal Aid
Materials and Supplies						
Subscriptions	329,236	7,223	141,962	169,555	10,496	-
Clothing	49,475	-	4,603	44,872	-	-
Educational Materials	320	60	-	122	138	-
Food	17,322	2,800	2,884	10,683	955	-
Medical, Surgical and Laboratory Supplies	4,175	-	-	4,175	-	-
Other Supplies	26,445	1,036	3,008	18,394	3,927	-
Stationery, Office Supplies and Forms	313,083	28,843	95,444	173,488	15,308	-
Computer Supplies	10,651	217	1,253	9,163	18	-
Structural Supplies	790	-	301	489	-	-
Total Material and Supplies	**751,497**	**40,179**	**249,535**	**430,941**	**30,842**	**-**
Property and Equipment						
Office Furniture and Equipment	487,044	12,440	47,581	419,889	7,134	-
Data Processing Equipment	307,064	228,212	52,974	19,535	6,343	-
Total Property and Equipment	**794,108**	**240,652**	**100,555**	**439,424**	**13,477**	**-**
Contributions, Grants and Subsidies						
Grants to Non-Profit Organizations	3,671,609	22,609	-	-	-	3,649,000
Total Contributions, Grants and Subsidies	**3,671,609**	**22,609**	**-**	**-**	**-**	**3,649,000**
Debt & Other Charges						
Other	761	-	-	113	648	-
Interest	25	-	-	25	-	-
Total Debt and Other Charges	**786**	**-**	**-**	**138**	**648**	**-**
Chargeback Recoveries						
Chargeback Recoveries	(1,030,953)	(34,251)	(276,510)	(720,192)	-	-
Total Chargeback Recoveries	**(1,030,953)**	**(34,251)**	**(276,510)**	**(720,192)**	**-**	**-**
Total Ordinary Expenditures	**44,706,181**	**3,932,219**	**13,120,235**	**20,869,919**	**3,134,808**	**3,649,000**

Tableau 2

Dépenses ordinaires	Dépenses	Services administratifs	Procureur général	Services aux tribunaux	Services à la justice
Frais de personnel					
Salaires des employés de la fonction publique	29 674 904	2 470 011	10 322 508	14 823 139	2 059 246
Salaires des employés occasionnels	2 290 149	168 090	310 733	1 605 716	205 610
Contributions de l'employeur	1 012 931	102 506	300 491	529 461	80 473
Autres dépenses de l'employeur	226 118	12 061	165 955	37 488	10 614
Cotisations à la Commission des accidents du travail	58 969	311	111	58 262	285
Total des services du personnel	**33 263 071**	**2 752 979**	**11 099 798**	**17 054 066**	**2 356 228**
Autres Services					
Publicité	21 529	289	4 464	16 608	168
Services de développement, des entreprises, de commercialisation et de promotion	513	500	-	13	-
Services de technologie, de l'information de gestion et de réseau	672 265	550 669	65 481	44 548	11 567
Droits et commissions	611 466	792	31 691	572 841	6 142
Fret, messageries	40 149	1 304	7 134	30 994	717
Impôts fonciers et services publics	357	-	-	357	-
Services de blanchissage	4 584	-	119	4 465	-
Frais de déplacement - Ministre	12 526	12 526	-	-	-
Frais de déplacement - Députés	4 324	4 324	-	-	-
Services de restauration	1 042	1 042	-	-	-
Autres services	174 831	37 492	62 603	51 477	23 259
Services aux Immeubles	32 128	2 019	11 865	16 672	1 572
Services de police et de sécurité	96 201	7 721	625	82 307	5 548
Services d'inspection	4 032	2 471	144	1 417	-
Frais de transport et d'entreposage	11 871	-	3 306	8 565	-
Frais de poste	218 174	4 073	42 692	164 139	7 270
Autres ressources humaines	1 391	-	264	392	735
Services d'imprimerie et de polycopie	216 746	5 708	159 062	34 658	17 318
Locations	1 018 524	68 632	236 618	689 483	23 791
Services de réparation	36 810	2 919	11 340	21 743	808
Services professionnels	2 451 217	51 897	850 709	1 035 438	513 173
Services de téléphone	591 747	59 692	129 034	351 090	51 931
Frais de déplacement	1 033 636	95 981	329 706	538 335	69 614
Total des autres services	**7 256 063**	**910 051**	**1 946 857**	**3 665 542**	**733 613**

Dépenses ordinaires	Dépenses	Services administratifs	Procureur général	Services aux tribunaux	Services à la justice	Aide juridique
Matériel et fournitures						
Abonnements	329 236	7 223	141 962	169 555	10 496	-
Vêtements	49 475	-	4 603	44 872	-	-
Matériel didactique et pédagogique	320	60	-	122	138	-
Nourriture	17 322	2 800	2 884	10 683	955	-
Fournitures médicales, chirurgicales et de laboratoire	4 175	-	-	4 175	-	-
Autres fournitures	26 445	1 036	3 008	18 394	3 927	-
Papeterie et fournitures de bureau	313 083	28 843	95 444	173 488	15 308	-
Fournitures pour ordinateurs	10 651	217	1 253	9 163	18	-
Matériaux de construction	790	-	301	489	-	-
Total du matériel et des fournitures	**751 497**	**40 179**	**249 535**	**430 941**	**30 842**	**-**
Biens et matériel						
Meubles de bureau	487 044	12 440	47 581	419 889	7 134	-
Matériel informatique	307 064	228 212	52 974	19 535	6 343	-
Total des biens et du matériel	**794 108**	**240 652**	**100 555**	**439 424**	**13 477**	**-**
Contributions et subventions						
Subventions à des organismes sans but lucratif	3 671 609	22 609	-	-	-	3 649 000
Total Contributions et subventions	**3 671 609**	**22 609**	**-**	**-**	**-**	**3 649 000**
Service de la dette et autres frais						
Autres frais	761	-	-	113	648	-
Intérêts	25	-	-	25	-	-
Total du service de la dette et autres frais	**786**	**-**	**-**	**138**	**648**	**-**
Contre-recouvrements						
Contre-recouvrements	(1 030 953)	(34 251)	(276 510)	(720 192)	-	-
Total des contre-recouvrements	**(1 030 953)**	**(34 251)**	**(276 510)**	**(720 192)**	-	-
Total des dépenses ordinaire	44 706 181	3 932 219	13 120 235	20 869 919	3 134 808	3 649 000

Table / Tableau 3

Description of Items / Description des postes budgétaires	$ Special Purpose Fund Fonds à but special $
Personnel Services / Frais de personnel	
Civil Service Payroll / Salaires des employés de la fonction publique	202,017
Casual Payroll / Salaires des employés occasionnels	132,060
Employer's Group Benefit Costs / Coûts des prestations collectives versées par l'employeur	5,371
Total Personnel Services / Total des services du personnel	**339,448**
Other Services / Autres Services	
Advertising / Publicité	48
Information Technology, Management and Network Services / Services de technologie, de l'information de gestion et de réseau	1,800
Freight, Express / Fret, messageries	8
Other Services / Autres services	46,800
Police & Security Services / Services de police et de sécurité	8,651
Printing and Copying Services / Services d'imprimerie et de polycopie	8,206
Rentals / Locations	381
Professional Services / Services Professionnels	69,419
Travel Expenses / Frais de déplacement	14,157
Total Other Services / Total des autres services	**149,470**
Materials and Supplies / Matériel et fournitures	
Stationery, Office Supplies and Forms / Papeterie, fournitures de bureau et formulaires	797
Total Material and Supplies / Total du materiel et des fournitures	**797**
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaires	**489,715**

III. Explanation of Variance for the Fiscal Year 2003/2004
Explications des écarts pour l'année fiscale 2003/2004

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Expenditures
Dépenses ordinaires, à but spécial et reliées à une agence à opération spéciale

Table / Tableau 1

Program / Programme	Original Budget / Budget Initial $	Appropriation Transfers / Transfert de credits $	Authorized Expenditure Level / Niveau de dépenses autorisées $	Actual Expended / Dépenses réelles $	Variance (Over)Under / Écart (deficit) excédent $
Administration	4,036,000	-	4,036,000	3,932,219	103,781
Attorney General / Procureur général	12,619,000	92,000	12,711,000	13,120,235	(409,235)
Court Services / Services aux tribunaux	17,227,000	798,689	18,025,689	20,869,919	(2,844,235)
Justice Services / Services à la justice	3,012,000	1,800	3,013,800	3,134,808	(121,008)
Legal Aid / Aide juridique	3,649,000	-	3,649,000	3,649,000	-
Total	**40,543,000**	**892,489**	**41,435,489**	**44,706,181**	(3,270,692)
Special Purpose Fund / Fond à but spécial					
Child centered Family Justice Fund / Fonds pour la justice familiale centrée sur l'enfant	357,000	-	357,000	489,700	(132,700)
Total	**357,000**	-	**357,000**	**489,700**	(132,700)

Variances for programs (over) under $100,000 /

Administration: *The underexpenditure is due to a reduction in computer hardware purchases.*
Attorney General: *The overexpenditure is attributed to the retention of outside counsel. In 2003-2004, several cases arose that required the retention of outside counsel to ensure no conflict of interest with the Office of the Attorney General. These included:*

a. Retention of Prosecutors from Nova Scotia for the Judge Stymiest case.
b. Expert legal counsel retained for the cases of First Nations logging rights on Crown property.
c. Retention of outside counsel for the defense of prosecutors named in the Felix.

Court Services: *The over-expenditure is directly attributed to: (1) insufficient funding to support the Sheriff Services program, which was transferred to Justice in 2002-2003; (2) no budgetary funding for Per Diem Judges, or for the provision of Judicial services for Weekend Remands; (3) payout of accumulated vacation pay for two Provincial Court Judges that elected Supernumerary status; and (4) rising costs of translation, interpretation, jury & witness fees, space requirements, legal fees, and professional services.*
Justice Services: *The overexpenditure is due to the Auto Insurance Reform initiative. Expenditures were related to actuarial research costs and retention of professionals.*

Écarts (de plus) de moins de 100 000 $

Administration : *La diminution des coûts prévus s'explique par une réduction d'achats d'ordinateurs..*
Cabinet du procureur général : *Le dépassement des coûts prévus s'explique par la nécessité de*

retenir les services d'avocat de l'extérieur du Ministère. • En 2003-2004, de nombreuses causes ont nécessité le recours aux services d'avocats de l'extérieur afin d'empêcher que le Cabinet du procureur général ne se trouve en conflit d'intérêt. Voici quelques exemples :

a. *Pour la poursuite contre le juge Stymiest, il a fallu retenir les services de procureurs de la Nouvelle-Écosse;*
b. *Il a fallu des avocats spécialisés pour les causes portant sur les droits de coupe des autochtones sur les terres de la Couronne;*
c. *Les services d'avocats de l'extérieur ont été retenus pour défendre les procureurs nommés dans la cause de Félix Michaud.*

***Services aux tribunaux** : Le dépassement de crédit est directement attribuable aux facteurs suivants : 1) le financement insuffisant du programme des Services des shérifs, qui a été transféré au ministère de la Justice en 2002-2003; 2) l'absence de financement pour les juges mandatés sur une base journalière et pour les services judiciaires liés à des causes devant être entendues les fins de semaine; 3) le paiement des jours de vacances accumulés à deux juges de la Cour provinciale qui ont accepté de siéger à titre de juges surnuméraires; 4) la croissance continue des coûts des services de traduction et d'interprétation, des indemnités de jurés et de témoins, des besoins en matière de locaux, des frais juridiques et des services professionnels.*

***Services à la justice** : Le dépassement de crédit résulte des initiatives de réforme de l'assurance-automobile. Les dépenses sont associées aux coûts des analyses actuarielles et au recours à des services professionnels.*

Table 2

Ordinary Revenue / Recettes au compte ordinaire

Account / Compte	Original Budget Budget initial $	Actual Revenue Recettes réelles $	Variance (Over) Under / Écart (Excédent) Déficit $
Insurance Premium Tax / Taxe sur les primes d'assurance	40,000,000	40,270,863	(270,863)
Security Frauds Prevention Act / Loi sur la protection contre les fraudes en matière des valeurs	5,500,000	6,069,536	(569,536)
Insurance Companies - Insurance Act Costs / Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la Loi sur les assurances	687,000	571,545	115,455
Provincial Court - Fines - Criminal Code / Cour provinciale - Amendes - code criminel	1,200,000	763,317	436,683
Criminal Legal Aid / Aide juridique criminelle	1,750,000	1,876,994	(126,994)

Variances for (over)/under $100,000 / Écarts (de plus) de moins de 100 000 $

***Insurance Premium tax**: The increase is a result of an increase in both volume and dollar value of premiums and in-year accounting adjustments.*

***Taxe sur les primes d'assurance** : L'augmentation des recettes provenant de la taxe sur les primes d'assurance résulte d'une augmentation du nombre et de la valeur des primes, ainsi que des redressements comptables en cours d'exercice.*

***Security Frauds Prevention Act**: Variance is due to an increase in volume of applications by brokers/salespersons and issuers.*

***Loi sur la protection contre les fraudes en matière des valeurs** : La différence s'explique par une augmentation du nombre de demandes provenant de courtiers, de vendeurs et d'émetteurs.*

***Insurance Companies, Insurance Act Costs**: Recovery of costs is based on actual expenditures. Actual operating costs for the Insurance Branch was less than originally budgeted.*

Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la Loi sur les assurances : *Le recouvrement des coûts d'application de la Loi sur les assurances est fondé sur les dépenses réelles. Les coûts réels de fonctionnement de la Direction des assurances ont été moins élevés que prévus.*

Provincial Courts — Fines — Criminal Code: *The variance is due to the number of fines satisfied through time served and fine option.*

Cour provinciale - Amendes - code criminel : *La différence s'explique par le nombre d'amendes acquittées en purgeant des peines de prison ou au moyen du programme d'option-amende.*

Criminal Legal Aid: *Variance is due to an increase in federal funding in the new two year agreement with Justice Canada.*

Aide juridique criminelle : *La différence est attribuable à une augmentation du financement provenant du gouvernement fédéral dans le cadre d'une entente de deux ans avec le ministère de la Justice du Canada.*

IV. Official Languages Report

The Department recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services in the public's official language of choice, as well as to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

During the 2003-2004 fiscal year, the Office of the Commissioner of Official Languages of New Brunswick received eight complaints with respect to services offered by the Department of Justice and Office of the Attorney General. Following is a summary of the complaints received and the corrective measures taken to resolve them.

A complaint was received regarding a request sent to a lawyer asking him to have some French documents pertaining to his client, translated into English. The reason for this request was because these legal documents had to be forwarded to an English court office in Ontario. Departmental policy has been changed and in future, the translation of these documents will be done internally. Requests for translation of documents will no longer be sent to individuals.

Four complaints have been received regarding the lack of service offered in the French language. In one instance, although services were offered in French, there was a lack of quality in the services offered and in the other instances, no offer of service was made. One situation was corrected by hiring a bilingual employee to address the concerns of the division and Court Services Division has informed all managers to ensure active offers are made to clients as well as ensuring alternate forms of service are available where necessary.

A complaint was received from AJEFNB stating that the courts, other than the court of Appeal of NB, were not publishing all their final decisions or orders in both official languages. Discussions regarding this matter are still on-going.

IV. Rapport sur les langues officielles

Le Ministère reconnaît ses obligations et s'engage à offrir activement et à fournir à la population des services de qualité dans la langue officielle choisie par celle-ci et à encourager une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique.

Au cours de l'année 2003-2004, le Bureau du Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick a reçu huit plaintes concernant les services du ministère de la Justice et du Cabinet du Procureur général. Voici un résumé des plaintes et des mesures correctives qui ont été prises.

Un avocat a déposé une plainte après qu'on lui ait demandé de faire traduire du français à l'anglais certains documents juridiques portant sur son client puisque ces documents devaient être envoyés à un greffe ontarien dont la langue de travail est l'anglais. La directive du Ministère a été modifiée; à l'avenir, la traduction de tels documents sera effectuée à l'interne. Le Ministère ne demandera plus à des particuliers de faire traduire ce genre de documents.

Quatre plaintes portaient sur le défaut de fournir des services en français. Dans l'un des cas, des services ont été offerts en français, mais ceux-ci étaient de piètre qualité. Dans les autres cas, aucune offre de service n'a été faite. L'une des plaintes a été réglée par l'embauche d'une personne bilingue pour répondre aux préoccupations de la Division. De plus, la Division des services aux tribunaux a rappelé à tous ses gestionnaires qu'ils doivent s'assurer que les membres du personnel fassent une offre active de service aux clients et faire en sorte d'offrir les services d'une autre façon si c'est nécessaire.

L'AJEFNB a formulé une plainte parce que les tribunaux du Nouveau-Brunswick, à l'exception de la Cour d'appel, ne publient pas toutes leurs décisions finales et leurs ordonnances dans les deux langues officielles. Des discussions se poursuivent à cet égard.

Une plainte a été déposée à l'égard de l'affichage à l'intérieur et à l'extérieur de la Cour pro-

A complaint regarding the signage found in the interior and exterior of the Provincial Court was received. The majority of the signs were in English only. The Department is correcting this situation. All signage is to be in both official languages.

Another complaint refers to the language used in Provincial Court where the individual was to appear. The Judge communicated with the individual in English only and he was therefore obligated to address the court in English. Corrective measures are being implemented.

The Department also continues to promote and support second language training and maintenance for employees. In 2003-2004, 12 employees registered in language classes and 6 employees are on a waiting list for placement in the program. Official Language in-house information sessions and one-on-one support are also available upon request.

vinciale. La majorité des affiches étaient en anglais seulement. Le Ministère s'occupe de rectifier la situation. Toutes les affiches devront être dans les deux langues officielles.

Une personne qui devait comparaître à la Cour provinciale s'est plainte du fait que le juge se soit adressé à elle en anglais seulement et qu'elle ait dû lui répondre en anglais. Des mesures correctives sont mises en œuvre.

Le Ministère continue de promouvoir et de soutenir la formation en langue seconde de ses employés. En 2003-2004, douze employés ont participé à des cours de langue et le nom de six autres a été placé sur une liste d'attente pour participer au programme. Des séances d'information internes sur les langues officielles sont également offertes sur demande.